le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

10¢

EDMONTON, Alberta — VOL. 1 — No 45 — Mercredi le 2 octobre 1968

M. Manning quitte son poste

...ci quelques extraits du tex... vendredi dernier devant les ...listes par M. E.C. Manning, ...ment où il annonçait sa dé... de se retirer de la politi... active et de confier à un au... probablement en décembre, ...rge de diriger le gouverne... Crédit social de l'Alberta.

...Ce matin, j'ai annoncé aux ...bres du gouvernement, com... j'ai maintenant l'intention de ...re au reste de la population ...taine, que j'avais demandé ... Ligue du Crédit social de ...encer dès maintenant les ...ratifs en vue d'élire un nou... chef provincial avant la fin ... présente années.

...la suite de ce congrès de no...tion, je présenterai ma dé...sion comme président du Con... exécutif et demanderai au ...utenant gouverneur de confier ... direction du gouvernement de ...province à celui qui aura alors ... choisi. Ce ne fut pas là une ...sion hâtive de ma part; en fait, ...ai songé depuis plusieurs an...s déjà.

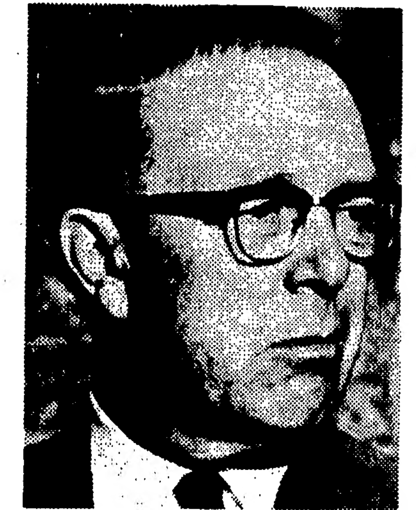
...Je me suis toujours préoccupé ... meilleurs intérêts du gouvernement et des citoyens de cette province, et je suis maintenant âgé de 60 ans. Je crois aujourd'hui que le temps est venu, dans le meilleur intérêt du gouvernement, du Crédit social et des Albertains, de choisir un nouveau chef. Je devais prendre cette décision tôt ou tard, et je ne pense pas qu'il puisse y avoir plus tard de moment plus propice.

Le gouvernement possède une large majorité en Chambre et jouit de la pleine confiance de l'électorat comme le démontrent les récents résultats de l'élection complémentaire tenue dans le comté du Lac LaBiche. L'opposition officielle est faible, immature et n'a fait preuve d'aucune capacité quant à des alternatives ou de nouvelles politiques.

Il se trouve au sein du présent gouvernement des hommes forts, expérimentés et capables d'assumer la chefferie et apporter une nouvelle vigueur, de nouvelles idées et de nouvelles techniques au gouvernement tout en préservant la stabilité de la province et les principes et politiques qui furent les nôtres.

Je ne suggérerai ni n'endosserai personne comme mon successeur, ce choix étant la responsabilité d'un congrès représentatif et démocratique. Jusqu'à ce qu'un nouveau chef soit choisi, je poursuivrai mes activités et le Cabinet demeurera le même.

M. Manning rappela enfin qu'il n'entendait pas demeurer oisif une fois à la retraite.



Comme le voulait Dame Rumeur, le Premier ministre de l'Alberta M. Manning a annoncé vendredi dernier qu'il quittait son poste de chef du Crédit social et qu'il avait demandé qu'un congrès de nomination pour lui trouver un successeur soit tenu avant la fin de la présente année.

...ourses d'études

...A la demande de l'Associa...tion Canadienne française de ...l'Alberta, le Ministère des Af...faires culturelles de la provin...ce de Québec accorde sept ...Bourses dans le but d'aider des ...étudiants franco-albertains à ...poursuivre leurs études au ni...veau universitaire.

...Les jeunes qui désirent se ...porter candidats à ces Bourses ...doivent s'adresser au:

Secrétariat de l'A.C.F.A.,
10008 - 109e rue,
EDMONTON, Alberta.
Tél.: 422-2736

...il se fera un plaisir de leur ...dresser une formule de de...mande.

...Ces formules dûment rem...plies devront parvenir au Se...crétariat avant le 5 octobre ...68.

...Le choix des bénéficiaires ...ces Bourses sera décidé par ... Comité nommé par l'Exécu...tif de l'A.C.F.A.

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Les points saillants du budget revisé

Voici les points saillants du budget revisé des dépenses déposé aux Communes par le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury:

Dépenses prévues de $12,251,-930,598 pour un reccord de tous les temps.

*****

Des hausses dans l'administration des programmes comptent pour une hausse de trois pour cent du budget présenté en février dernier en dépit de diminutions dans tous les ministères.

*****

Les coûts du bien-être, de la formation et du service de la dette dépassent les prévisions faites il y a six mois.

*****

Le régime national d'assurance-frais médicaux coûtera $35,-000,000 cette année.

*****

Les élections générales du 25 juin dernier ont coûté $14,040,000.

*****

Les paiements aux provinces pour l'enseignement post-secondaire sont de $275,000,000 au lieu des $137,500,000 prévus.

A lire en p. 5 le texte de la Déclaration des évêques canadiens sur "Humanae Vitae"

Plutôt que l'unilinguisme, le français obligatoire et bien enseigné au Québec

OTTAWA - Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, oppose à une politique d'unilinguisme français au Québec un "français obligatoire et bien enseigné".

Dans une allocution qu'il prononçait devant les membres de la section d'expression française d'Ottawa de la Canadian Industrial Editors Association, M. Pelletier a affirmé que les francophones en Amérique sont condamnés à "une vigilance constante", quant au maintien de leur langue.

"Et, a-t-il ajouté, je ne comprends pas qu'au Québec, par exemple, au lieu de songer à l'unilinguisme on ne songe pas plutôt à faire en sorte que la population entière étudie le français pour le parler de façon courante.

"Au lieu de priver la minorité anglophone ou néo-canadienne d'une langue qu'elle désire, a souligné le secrétaire d'Etat, je songerais à la doter d'une richesse supplémentaire: un français obligatoire et bien enseigné.

"De même, a continué M. Pelletier, il est impensable que la condition faite au français dans les autres provinces canadiennes ne soit pas profondément et rapidement modifiée. Un pays ne peut pas se proclamer bilingue. Sa prétention à la dualité culurelle reste un mensonge grotesque aussi longtemps qu'une des deux langues officielles reste interdite comme langue d'enseignement par certaines autorités du pays".

Le gouvernement fédéral était à cet égard résolu à "nettoyer sa propre maison" par la présentation prochaine aux Communes d'un projet de loi sur les langues officielles qui reprendra les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme faites au gouvernement fédéral.

"Il est à souhaiter, a dit M. Pelletier, que tous les gouvernements au pays emboîtent le pays."

M. Pelletier a de plus formulé la suggestion que les pays francophones autres que la France participent désormais de façon plus active à l'élaboration de la langue française.

"Il est nécessaire, a-t-il dit, que la France dispense, et partage aussi, plus librement avec les autres pays francophones, une culture dont elle reste bien entendu la source principale mais qu'elle a trop longtemps considérée comme sa propriété.

Air Canada: demi-tarif aux "plus de 65 ans"

Air Canada offrira un demi-tarif aux citoyens âgés qui voyageront sur ses lignes intérieures à compter du 27 octobre. Cette nouvelle disposition permettra aux personnes âgées d'au moins 65 ans, de voyager n'importe quel jour de l'année, à 50 pour cent du tarif ordinaire en classe économique, sur les vols effectués en territoire canadien, selon la disponibilité des places.

Jusqu'au premier décembre, Air Canada demandera un passeport, un extrait de naissance ou une pièce officielle d'identité, comme un permis de conduire, pour établir l'âge de la personne, mais par la suite, il faudra se procurer une carte d'identité de la compagnie, au prix de $3. Ces cartes seront en vente à tous les bureaux commerciaux d'Air Canada, à partir du 1er novembre.

Le demi-tarif aux gens âgés rejoint l'avantage offert au club Air-Jeunesse depuis avril, à l'intention des jeunes voyageurs de 12 à 21 ans. Les personnes ayant droit au demi-tarif ne sont soumises à aucune restriction quant au moment du voyage mais l'expérience démontre qu'il est préférable d'éviter les jours de pointe comme les congés et les fins de semaines. Les voyageurs qui ont besoin d'aide à l'embarquement ou au débarquement ne pourront cependant pas voyager à demi-tarif. Air Canada a également précisé que le tarif spécial s'applique uniquement à la classe économique. Dans le cas des personnes âgées comme pour le Club-Jeunesse, premier arrivé, premier servi.

Don de blé

OTTAWA - Le Canada a consenti à faire à la Tunisie un don de blé de $1,500,000. C'est ce qu'annonce le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Malchance à la Manic...

Non seulement le Premier ministre Johnson est-il décédé à la Manicouagan quelques heures avant de présider au coulage de la dernière verge cubé de béton de cet immense barrage... Quelques jours avant cette même cérémonie, le gérant du projet Manic 5, M. René Levasseur est décédé d'une thrombose, à l'âge de 35 ans seulement. Il était le plus jeune ingénieur au monde à diriger un projet de telle importance.

Décès de l'Honorable Daniel Johnson

Déclaration du Président de l'A.C.F.A.

"C'est avec un très vif regret que les Franco-albertains ont appris le décès subit de l'Honorable Daniel Johnson, Premier ministre de la province de Québec. Etant donné les liens qui les unissent à la Belle Province, ils ne peuvent que déplorer la perte subie par le Canada tout entier, et plus particulièrement par le Canada français."

"Ils ont toujours apprécié la valeur et la loyauté de Monsieur Johnson qui, tout en se faisant le champion des droits de sa province, savait reconnaître la nécessité d'un Canada fort et uni. Il savait surtout comprendre les aspirations légitimes de ses compatriotes vivant en dehors du Québec et apprécier les efforts qu'ils poursuivent pour maintenir et développer dans leur milieu la culture française, élément essentiel d'un sain canadianisme."

"Notre population francophone de l'Alberta conservera de lui le souvenir d'un grand homme d'état."

"L'Association Canadienne-française de l'Alberta prie Madame Johnson et les membres de sa famille, ainsi que le Gouvernement de la province de Québec, d'accepter l'expression de ses profondes condoléances."



Pour la troisième fois en neuf ans, les Québécois pleurent la perte de leur Premier ministre. Après MM. Duplessis et Sauvé, c'est M. Daniel Johnson qui est décédé à l'âge de 53 ans au moment où il occupait le poste. Tous trois, incidemment, étaient chefs de l'Union nationale.

Etes-vous un aussi bon conducteur que vous le croyez?

Le café noir dissipe l'ivresse: vrai ou faux? Faux, répond Sélection du Reader's Digest dans un article où il est question d'idées toutes faites (certaines sont vraies), parmi les plus répandues chez les automobilistes. La raison est que l'organisme se débarrasse de l'alcool par un processus d'oxydation qui a lieu dans le foie, et c'est uniquement une question de temps.

Et que dire de la ceinture de sécurité? Utile dans certains cas, n'est-il pas préférable de s'en dispenser, pour ne pas rester prisonnier de la voiture en cas d'accident? Non, répond l'auteur, car elle se détache sans difficulté et elle augmente vos chances de demeurer conscient après un accident, donc de pouvoir vous extraire de la voiture. En cas de collision, il est cinq fois moins dangereux de rester attaché à son siège que d'être éjecté à l'extérieur.

Il est vrai, par ailleurs, que des pneus plus gonflés donnent une meilleure adhérence sur une route détrempée. On a découvert récemment qu'en augmentant la charge portée on n'améliorait pas l'adhérence, mais qu'il fallait pour ce faire augmenter la pression du pneu.

Pour éviter d'être ébloui par les phares des voitures venant en sens inverse, est-il bon de porter des lunettes de soleil? Non, car si les verres fumés atténuent effectivement l'éclat des phares, ils diminuent aussi la vision nocturne et vous risquez de ne pas voir les dangers de la route.

Autre idée toute faite que conteste l'article: améliorez-vous la performance de votre voiture en employant de l'essence à un degré d'octane plus élevé que ne l'exige votre moteur? Faux, car votre voiture ne consomme pas plus d'octanes qu'elle n'en a besoin.

Par contre, on peut très bien mettre de l'eau du robinet dans la batterie, même si l'eau distillée est plus indiquée. Beaucoup de stations-service utilisent sans inconvénient l'eau ordinaire.

Enfin, sur les autoroutes, le bon conducteur doit-il rouler beaucoup plus lentement qu'à la vitesse permise? Non, parce qu'en roulant trop lentement on augmente les risques d'accident. Il faut au contraire rouler dans les limites de vitesse affichées et régler son allure sur le flot des autres véhicules.

Pêcheur de perles

par Pierre VILLEMURE

"Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire se trouvent aisément", disait Boileau. C'est ce qui devrait être, en effet, mais il n'est pas certain, comme on peut le constater chaque jour, qu'il en soit toujours ainsi. Il semble plutôt que dans plusieurs cas, la conception des idées soit tout aussi difficultueuse que l'accouchement des mots est douloureux.

Certaines fautes sont le produit de l'inattention, d'autres procèdent de l'ignorance pure et simple. N'a-t-on pas déjà vu en quelque part semblables propos: "Le président du Conseil a décidé que la question était hors d'ordure et il a ordonné qu'elle soit retirée de l'ordre du jour"; "C'est le moment ou jamais d'être circoncis dans son langage, car il ne nous reste que trois minutes avant de clore le débat"; "Sa belle-mère n'a pas apprécié le poison à la sauce blanche qu'il avait préparé spécialement pour elle à l'occasion de son dîner d'anniversaire. Elle se méfie de ses talents culinaires depuis ce temps"; "A chaque cirage, les pneus de sa voiture criaient lamentablement"; "Comme le bulletin menstruel de la Compagnie le démontre, nos parts sont nettement à la fausse"; "C'est ce qui s'appelle prendre le taureau par les bornes"; "Les frasques de Michel-Ange, surtout, ont captivé l'attention des distingués visiteurs"; "Les voleurs se sont enfouis à toute vitesse au moment où la police arrivait sur les lieux"; "Je tiens à vous assurer de toute ma gratitude et de mon infection la plus sincère".

Les lettres aux bureaux d'Allocation familiale n'ont pas fini de faire sursauter les fonctionnaires gouvernementaux préposés à ce service: "Je ne suis pas très forte mais j'ai une santé de fer"; "Ca fait au moins six mois que je suis au lit avec le docteur et rien n'a encore abouti"; "Nous vous annonçons, mon mari pi moi, que nous avons un nouveau nez"; "Si je vous parlais de bouche, vous verriez que je parle à plomb"; "J'ai à vous faire savoir que je suis veuve sans d'autres ressources que ma passion (pension)"; "Si vous aviez la bonté de m'accorder votre bonté"; "Ma petite fille est malade. Elle est toute le temps en aboutissures"; "Le temps qu'il a été parti de la maison, il nous a coûté les deux yeux de la tête plus cher"; "Excusez cette lettre, elle a été mise par erreur dans la bouche des enfants"; "Nous sommes trois dans la même boîte (boîte postale)"; "Quand à moi, si je me souviens bien, je ne me rappelle pas d'avoir fait cette demande"; "Accidentellement, mon père et ma mère ont oublié de se marier"; "On est douze à table, sans compter les six vaches et les autres animaux à soigner"; "Nous avons lu votre lettre avec un plaisir enragé"; "J'ai quinze enfants, deux morts et un autre qui se fait attendre"; "Nous avons déjà trois enfants et un autre qui pointe à l'horizon"; "Le 8 octobre dernier, un autre bébé nous est né, le sixième de la même série"; "Je voudrais savoir à quel âge les enfants changent de prix".

Les lettres adressées à certains lieux de pèlerinage connus fourmillent, bien involairement de propos tout à fait désopilants dont les pieux auteurs seraient sans doute les premiers à se scandaliser s'ils étaient conscients de leur bévue: "J'envoie $100., j'aime ça, faites que ça dûre. Signé jeune épouse nouvellement mariée"; "Donnez-moi la santé de faire une bonne mort"; "Sachez que j'ai enfin obtenu d'avoir des enfants de St-Joseph"; "Mon Dieu protégez mon Ange gardien contre la tentation"; "La Vierge m'a guéri de ma haute pression artificielle"; "J'envoie une piastre pour que le bon Frère Un Tel monte au plus vite sur l'hôtel"; "Je supplie la bonne Ste-Anne de me guérir de mes jambes d'évaristes"; "Guérissez mon pauvre petit garçon qui souffre d'un complet d'infuriosité"; "Il me fau-

(suite à la page 16)



Après avoir célébré son 73e anniversaire la semaine dernière, l'ex-Premier ministre John Diefenbaker a déclaré qu'il se sentait plus en forme que jamais, mieux qu'il ne l'était à 54 ans quand il fit son entrée au Parlement d'Ottawa!

Du haut de ma tour

L'on nous prie de vous annoncer qu'il y aura un Thé au Collège St-Antoine dimanche le 6 octobre, de 3 à 5h. p.m. Les Révérends Pères Franciscains vous y invitent cordialement. L'adresse à retenir est la suivante: 6770 -129 avenue. C'est une organisation du CWL de la paroisse St. Francis.

*****

L'on nous prie également de vous annoncer qu'il y aura Heure Sainte de la Société Mater Christi lundi le 7 octobre, durant l'après-midi, à l'église St-François-Xavier de Camrose. Un autobus partira du terminus (bus depot) d'Edmonton à 1:30 p.m.

*****

On dit souvent que parler ne sert à rien... Ce n'est pourtant pas l'avis de plusieurs hommes d'affaires qui sont bien décidés à réduire le nombre de congrès dont ils étaient si prodigues. Ils viennent en effet de découvrir qu'une réunion de dix directeurs pouvait coûter $144. de l'heure et plus.. et que plus souvent qu'autrement il ne sortait de ce genre de congrès pas une seule idée nouvelle!

*****

Les pommes de terre ont une valeur relativement faible en calories et presque nulle en matière grasse. Elles font beaucoup moins engraisser que le pain, les céréales et la viande. Trois onces et demie de filet de boeuf maigre, par exemple, représentent ... calories contre 93 et 65 pour le même poids de pomme de terre au four et de purée au lait.

*****

Si Rome n'érige pas de gratte-ciel, c'est que ces constructions demandent des excavations profondes qui risqueraient de détériorer des trésors d'art encore ensevelis. On note aussi que cette ville, qui détient sans doute le record mondial des embouteillages, ne possède qu'un embryon de métro dont les travaux ont été suivis pas à pas par un archéologue.

*****

Contrairement à l'idée reçue, la majorité des gens de plus de 40 ans ne rêvent pas de retrouver leur adolescence ou leur 20 ans, qui a été pour eux une période pleine de tâtonnement et de tourments.

*****

Dans le pavillon "sans barreaux" de San Mateo, en Californie, où 15,000 patients ont été traités, les cellules d'isolement devenues inutiles servent maintenant de bureaux aux psychiatres. Il existe une méthode nouvelle de traitement et de prévention des maladies mentales qui permet de faire une économie de $2,200 par malade, à cause d'un pourcentage élevé de guérisons rapides.

*****

Un bateau si colossal qu'il pourrait contenir 18 immeubles de neuf étages et si long qu'on pourrait organiser simultanément sur ses ponts, trois matches de football; les pétroliers de cette taille sortiront bientôt des chantiers. Ils seront à la fois moins chers à construire et à exploiter que les géants actuels de la mer qui, par comparaison auront l'air de mini-bateaux.

Le maintien des listes électorales permanentes coûterait très cher

OTTAWA - Le Canada pourrait, à l'instar de l'Australie, obliger les citoyens à s'inscrire sur les listes électorales et rendre celles-ci permanentes en les revisant constamment, mais cela coûterait "très cher", déclare M. Nelson Castonguay, commissaire enquêteur, dans un rapport qu'il a soumis au président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux.

Présentement, les listes électorales se préparent quelques semaines avant les élections. Le recensement prend six jours et nécessite l'emploi d'équipes temporaires qui vont de porte en porte. Et il s'ensuit que la campagne électorale dure 60 jours. Avec les listes permanentes, la durée de la campagne pourrait être réduite à 30 jour et un plus grand nombre de citoyens seraient en mesure de voter.

L'adaptation du système australien au Canada signifierait l'émission d'une carte signée par chaque électeur et donnant son nom, son adresse et son occupation; l'établissement d'une liste centrale à Ottawa et dans chaque circonscription fédérale et l'embauchage d'un personnel permanent chargé de retirer les noms des électeurs qui déménagent et d'ajouter ceux qui deviennent habilités à voter.

D'après le rapport, ce système permettrait de recueillir le vote des absents et le vote par poste. Il permettrait ainsi d'enregistrer 1,000,000 de plus de votes, dont ceux des malades hospitalisés et des électeurs qui vivent loin de leur circonscription.

Lors de l'élection fédérale de juin, 10,800,000 personnes étaient habilitées à voter et 8,125,838 seulement ont donné leur vote.

M. Castonguay déclare qu'après des enquêtes effectuées en Grande-Bretagne, en France, aux Etats-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie et ailleurs, il en est venu à la conclusion que l'inscription volontaire des électeurs créerait des problèmes immenses.

Par apathie, la plupart des électeurs s'abstiendront de s'inscrire ou de corriger leur inscription entre les élections.

Le système australien prévoit l'inscription et le vote obligatoires. Il coûte à l'Australie environ 45 cents par électeur par année, c'est-à-dire $2,700,000.

Appliqué au Canada, le système coûterait de deux fois et demie à trois fois ce qu'il coûte en Australie. Le corps électoral canadien est deux fois plus nombreux, le salaire du personnel électoral est beaucoup plus élevé et la mobilité des électeurs est énorme: 43 pour cent des Canadiens en âge de voter déménageant au moins une fois tous les cinq ans.

Le système nécessiterai un personnel de 600 à 700 employés, comparativement à 22 à l'heure actuelle, pour recueillir plus de 11,000,000 de signatures et pour les mettre continuellement à jour.

"L'établissement d'un bureau permanent dans chaque district électoral, souligne le rapport Castonguay, le recrutement d'un grand nombre d'employés permanents et occasionnels et la révision annuelle de porte à porte, par des agents de révision, de façon à émonder et à mettre à jour la liste des électeurs constitueraient les plus grandes dépenses.

"De plus, l'inscription obligatoire et la poursuite des électeurs qui ne se sont pas inscrits susciteraient des problèmes."

Bénéfices accordés aux victimes d'actes criminels, en Saskatchewan

REGINA - Kevin Miller, 16 ans, a été blessé au bras et s'est cassé un doigt et son père a dû débourser quelques centaines de dollars après que son garçon eut été assailli ici, en novembre 1966.

Onze mois plus tard, la législature de la Saskatchewan établissait le Bureau des compensations criminelles et décernait sa première récompense - $300 au jeune Kevin et $425.20 à son père - prouvant que la société démontrait de la bonne volonté.

Le secrétaire du bureau, M. Garnet Holtzman, du ministère du procureur général, a révélé qu'on voulait de cette façon faire comprendre et accepter par la société qu'on était redevables aux victimes du crime.

"Auparavant, a-t-il précisé, toute l'attention se portait sur l'offenseur et aucune considération sociale allait à une personne qui avait souffert du crime".

La Saskatchewan a été la première province à mettre sur pied un tel bureau, se basant principalement sur celui de la Nouvelle-Zélande et depuis Terre-Neuve possède son bureau similaire à celui de la Saskatchewan.

L'Ontario possède une législation récompensant les personnes blessées en tentant d'aider la police, et le Manitoba étudie le système ontarien.

Le bureau a reçu 17 applications à venir jusqu'à la mi-septembre et l'une d'entre elles provenait de la jeune Phyllis Peterson, dont les parents de même que ses sept frères et soeurs avaient été assassinés du même coup, en août dernier, près de Shell Lake.

M. Holtzman a déclaré que les applications se feront de plus en plus nombreuses à mesure que le bureau se fera connaître.

Le bureau peut aider financièrement une innocente victime d'un crime passionnel, un homme blessé en tentant d'aider la police à effectuer une arrestation ou le dépendant d'une personne assassinée.

Les membres du bureau évaluent des dépenses encourues, les pertes pécuniaires de même que la douleur et la souffrance encourues par la victime.

Si une personne, qui a bénéficié de l'aide financière du bureau reçoit plus tard une plus grosse somme provenant d'une poursuite civile, elle doit retourner la première somme au bureau, et si elle reçoit une somme moindre que le montant original du bureau elle doit la lui retourner.

"Le Bureau ne veut pas usurper le rôle des Cours civiles en octroyant des dommages-intérêts, mais il veut que les victimes du crime puissent jouir de la position financière dans laquelle elles se trouvaient avant l'accident.



Le 16 octobre,

VOTEZ

GAGNON, B. J.

- 20 ans d'expérience dans les affaires
- Ancien Directeur de l'Edmonton Opera Association
- Membre du Conseil La Vérendrye des Chevaliers de Colomb
- Actif dans les organisations communautaires
- Père de 10 enfants; 7 encore en classe

(Insérée par le Comité électoral de B.J. Gagnon)

VOTEZ BROSSEAU



MARIÉ ET PÈRE DE FAMILLE

QUATRE ENFANTS EN CLASSE

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES ÉCOLES SÉPARÉES

A DÉJÀ FAIT SES PREUVES

AVOCAT

VOTEZ BROSSEAU

MERCREDI, LE 16 OCTOBRE à la COMMISSION DES ÉCOLES SÉPARÉES

(Insérée par le Comité électoral de Georges Brosseau)

EDITORIAL

Changements radicaux sur notre scène politique

En vingt-quatre heures ou à peu près, la semaine dernière, de profonds changements seront survenus sur la scène politique canadienne à laquelle nous étions déjà bien habitués, sans trop nous en apercevoir peut-être. Ce fut d'abord le choc au moment de l'annonce du décès de M. Johnson puis, le lendemain, l'annonce officielle, pressentie et prévue, de la retraite de M. Manning, au plus tard à la fin de la présente année.

La mort de M. Johnson a causé, partout, de la surprise mélangée d'incrédulité et d'émotion. Ne l'avait-on pas entendu, quelques heures plus tôt, affirmer péremptoirement qu'il "se sentait dangereusement en bonne santé", après une maladie, grave sans doute, mais que l'on croyait bien guérie par une convalescence relativement longue sous le soleil des Bermudes?

Son retour au travail était impatiemment attendu non seulement des Québécois, mais du Canada tout entier. Certaines questions demeurées en suspens depuis son départ ou de nouveaux problèmes montés à la surface créaient cette impatience.

C'est sans doute aussi pourquoi l'on attendait tellement de la conférence de presse qu'il allait donner devant les caméras de la télévision, et au cours de laquelle, dans son style habituel, il sut sans élaborer à fond et sans se compromettre, donner satisfaction et raison à presque tout le monde. C'était un bon signe; à n'en pas douter, il avait repris sa pleine forme.

Quelques heures plus tard, il avait quitté ce monde...

Il ne fait pas de doute que l'histoire québécoise et canadienne réserveront des niches de choix à Daniel Johnson. Politicien, au sens non péjoratif du mot, il l'était jusqu'au bout des doigts; et diplomate. Il était aussi très habile, beau joueur, travailleur acharné et d'une affabilité légendaire. En somme, Daniel Johnson était de ce genre d'hommes que l'on ne rencontre pas à tous les coins de rues, tous les jours.

C'est une perte lourde pour tout le Canada; Au moment d'écrire ces lignes, l'on peut raisonnablement penser que son successeur immédiat sera M. Jean-Jacques Bertrand. Formés à la même école, ils ont poursuivi parallèlement leurs carrières et paraissent partager les mêmes idées générales et principes. Sans pour autant, rien enlever au second, nous ne croyons pas, cependant, qu'il ait jamais l'envergure du premier.

Quel qu'il soit, l'on ne peut donc qu'espérer à ce moment-ci que le successeur éventuel de M. Johnson - et successeur définitif - puisse allier les mêmes qualités et le même doigté que son illustre prédécesseur.

Ici même, en Alberta, les événements auront été moins spectaculaires. Il n'en reste pas moins que le départ, d'ici quelque temps, de M. Manning constitue aussi une lourde perte. Nous n'avons pas toujours été d'accord avec ses idées - particulièrement en ce qui concerne la reconnaissance du fait français en Alberta - mais cela ne veut pas dire pour autant que nous ayons été systématiquement opposé à toutes ses politiques. Bien au contraire; il a certainement fait beaucoup pour notre province et ce n'est pas sans raison que la population l'a continuellement réélu au cours des années pour diriger les destinées de l'Alberta.

Membre du Cabinet provincial durant trente-trois ans, Premier ministre durant vingt-cinq... voilà des faits qui parlent par eux-mêmes! Ernest Manning n'a pas fait l'Alberta, c'est sûr. Mais il a su profiter des circonstances et des nouvelles possibilités qui s'offraient, graduellement, pour faire de notre territoire provincial ce qu'il est aujourd'hui. Il faut lui en savoir gré, l'en féliciter et même le remercier, car M. Manning en porte le mérite, sinon exclusivement, tout au moins très largement.

Après avoir consacré presque toute sa vie d'adulte aux affaires provinciales, M. Manning a certainement mérité une retraite paisible et agréable. C'est ce que nous lui souhaitons -- et nous sommes conscients de le faire, en même temps, au nom de tous les Franco-albertains qui ne sont pas insensibles à sa décision d'abandonner la politique active.

Il serait hypocrite de notre part de nier que son départ nous laisse espérer des horizons et des jours meilleurs en matière de bilinguisme et de reconnaissance du fait français... bien que nous ne nous fassions pas d'illusions!

Au-delà de ces considérations il y a l'homme. Comme tel, nous ne pouvons qu'admirer et baisser bien bas notre chapeau devant Ernest C. Manning, un grand Canadien, un vrai Albertain!

Jean-Maurice OLIVIER

Les droits linguistiques des Canadiens

La lune de miel France-Québec, le froid Paris-Ottawa, la querelle scolaire de Saint-Léonard, la visite de M. Philippe Rossillon au Manitoba, jolie salade que tout cela, salade qui indispose nombre de francophones et d'anglophones.

Chez ces derniers, dont un grand nombre demeurent à gagner au bilinguisme, la réaction se fait vive en certains milieux, vive, irraisonnée et injuste. L'atavisme de plusieurs, on le sait, les induit à repousser et à combattre tout ce qui est français. On n'aurait pas à s'inquiéter de ces derniers qui appartiennent à une espèce en voie d'extinction malheureusement par osmose, leur réaction gagne certains éléments plus libéraux du Canada anglophone et risque de compromettre l'excellent travail de rapprochement effectué depuis quelques années entre anglophones et francophones.

Les plus faibles d'entre eux croiront facilement, avec les membres de la "Voice of Canada League", que, pour les Canadiens de langue française, bilinguisme signifie imposition du français à l'élément anglophone, point final. Ce serait là un genre de bilinguisme unilatéral semblable à celui auquel est soumis depuis des générations tout le Canada français. S'il est permis d'obtenir de ces messieurs un instant de froide attention, on leur demandera s'ils connaissent beaucoup ce pays où la majorité doit se mettre à genoux devant la minorité pour obtenir un emploi. Hors la Belgique où c'est le sort des Flamands, et hors le Québec, où c'est le lot des francophones, il en est peu.

Royalement traités au Québec depuis toujours, les anglophones seraient fort mal venus d'arguer du cas de Saint-Léonard pour généraliser. Répétons en passant que ce n'est pas aux anglophones véritables que s'est attaquée, malhabilement il est vrai, la Commission scolaire de Saint-Léonard, mais à des Néo-Québécois que personne auparavant ne s'était employé à instruire des réalités québécoises.

Peut-on parler d'attaques contre les anglophones lorsque dans les cinq écoles "bilingues" de St-Léonard, il ne se trouvait, au dernier relevé, que 108 élèves d'origine anglaise sur un total de 1,743. Notons au passage que ces 108 enfants étaient inférieurs en nombre aux francophones qui se chiffraient par 130 et rappelons que la très grande majorité des écoliers et élèves des écoles bilingues étaient d'origine italienne, soit 1,288.

Que les anglophones qui craignent de se voir submergés par
les francophones s'interrog
se demandent honnêteme
n'est pas normal que dans u
vince à majorité de langue
çaise, il n'est pas souhaita
logique de voir les nouvea
nus s'intégrer au groupe m
taire. A rebours, demandon
s'ils trouveraient normal, da
localité ontarienne à très
majorité anglophone, l'intég
au groupe francophone de
jorité des immigrants? A
à cela que si le fait se prod
il ne constituerait toutefo
danger d'absorption génér
des anglophones par les fran
nes. Nous vivons au Cana
Amérique du Nord, où la
du monde anglo-saxon ne
être mise en doute.

Pourquoi tenir pareils
dans un journal de langue fr
se, demanderont certains,
quoi? La réponse est facile
simplement parce qu'au
comme en Ontario, on tr
toujours chez les francopho
gens faibles qui, non seu
voudront donner raison aux
phones, mais encore qui s'y
tifieront au point de fré
les mêmes institutions qu'
si possible, de devenir plu
glais" qu'eux.

On en a la preuve à Sain
nard où 130 enfants de langu
çaise fréquentent les école
lingues", et on la trouve
ment en Ontario où les adv
res de l'enseignement fr
se voient aujourd'hui dav
chez certains Franco-Ont
que chez les orangistes,
rant tout des richesses du
çais, ignorant surtout ce
connaissance du français pe
apporter, même du simple
matériel ou financier, ils b
un enseignement à leur por
près de longues et pénibles

Ce serait triste à pleure
ne savait que par l'éducatio
laire et la persuasion, il de
possible de leur ouvrir le
Il faut se hâter, toutefois
quoi tout le Canada frança
que de devenir la risée du
anglophone.

Marcel Gi
Le Droit,

N.D.L.R. - La situation est
le bien différente en Albe
A chacun de répondre...

Cheval marin

L'hippocampe, poisson
dont la tête rappelle celle
val, a une queue préhensil
poche ventrale comme ce
kangourou et des yeux qui s
vent séparément.

Le Franco-albertain

AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:

10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta

Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique e entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:

1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00

Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

Déclaration des évêques canadiens sur l'encyclique "Humanae Vitae"

1. Dans son encyclique "Humanae Vitae", le pape Paul VI a traité d'un problème si profondément humain que nous ne devons pas être surpris de la réaction immédiate, universelle, provoquée par son message. Cette lettre traduit bien la sollicitude, l'amour et l'esprit de service que le Pape porte à l'humanité. Conscients de la controverse actuelle et des profondes divergences d'opinions sur la façon d'accorder l'amour conjugal avec la responsabilité de transmettre la vie, les Evêques canadiens désirent apporter toute leur aide aux prêtres et au peuple catholique.

I. Solidarité avec le Pape et les fidèles

2. Nous faisons nôtres l'enseignement du Saint-Père touchant l'autre dignité du mariage et la nécessité d'un lien vraiment chrétien entre l'amour conjugal et la paternité responsable. Nous partageons la sollicitude pastorale qui a incité le pape à prodiguer ses conseils et directives sur un sujet qui, tout en étant objet de controverse, intéresse au plus haut point le bonheur humain.

3. De par son mandat divin, le magistère de l'Eglise se doit d'apporter la lumière sur ces difficiles problèmes d'ordre moral. (1) Nous nous efforcerons donc de nous acquitter au mieux de la responsabilité qui nous incombe. Ce faisant, nous sommes conséquents avec la prise de position que nous avons adoptée lors de nos interventions auprès du gouvernement fédéral sur la contraception, le divorce et l'avortement. Il n'y a rien d'ailleurs dans la récente encyclique qui aille à l'encontre de ce que nous avons affirmé dans ces circonstances.

4. Dans le même esprit de solidarité, nous nous déclarons unis au peuple de Dieu et nous vivons avec lui les difficultés que plusieurs éprouvent à comprendre cet enseignement, à l'assimiler et à le mettre en pratique.

5. Tout comme Vatican II, la récente encyclique (2) a reconnu la noblesse de l'amour conjugal qui trouve "sa manière particulière de s'exprimer et de s'accomplir par l'oeuvre propre du mariage". (3) Cependant bon nombre d'époux éprouvent de graves difficultés à concilier le besoin d'exprimer leur amour conjugal avec la paternité responsable (4).

6. Les évêques et les prêtres reconnaissent ces difficultés avec une profonde sympathie; à titre de conseillers et de confesseurs ils les partagent dans l'exercice de leur ministère auprès des fidèles. Nous sommes bien conscients de ne pouvoir apporter des solutions faciles à des problèmes en eux-mêmes si complexes problèmes rendus encore plus ardus au sein d'une société où s'expriment une grande variété d'opinions.

7. Un commun effort de dialogue, de recherche et d'étude de la part de tous, laïcs, prêtres et évêques, guidés par la foi et soutenus par la grâce, favorisera une meilleure compréhension de ces problèmes et en facilitera l'heureuse solution. Les évêques canadiens s'engagent eux-mêmes dans cette voie.

II- Conscience chrétienne et loi divine

8. Au cours de ces dernières années, plusieurs ont entretenu des doutes sur la validité des arguments invoqués pour interdire toute intervention positive susceptible d'empêcher la transmission de la vie humaine. Pour cette raison, nombreux sont ceux qui attendaient une approbation officielle de leur opinion. Voilà qui aide à expliquer la réaction défavorable qu'en plusieurs milieux l'encyclique a provoquée. En conséquence, un grave problème de conscience s'est posé à plusieurs catholiques.

9. L'enseignement de la théologie chrétienne touchant la conscience trouve ses racines dans saint Paul (5). De nos jours, Vatican II y a fait écho: "La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre" (6). "Mais c'est par la méditation de sa conscience que l'homme perçoit les injonctions de la loi divine; c'est elle qu'il est tenu de suivre fidèlement en toutes ses activités pour parvenir à sa fin qui est Dieu" (7). La dignité de l'homme consiste précisément dans son aptitude à rechercher son épanouissement en Dieu par l'exercice d'un choix libre et raisonnable.

10. Toutefois, cela n'exempte personne de la responsabilité de former sa conscience selon les valeurs et les principes vraiment chrétiens. Est requis dès lors un esprit d'accueil à l'enseignement de l'Eglise qui découle essentiellement de la vocation baptismale du chrétien. Est également requise une authentique motivation personnelle libre de tout égoïsme, de toutes contraintes extérieures indues qui seraient incompatibles avec l'esprit du Christ. Personne ne saurait réussir cette tâche difficile sans l'aide du Seigneur. L'homme est en effet enclin au mal et au péché et, à moins de demander humblement et de recevoir avec gratitude la grâce de Dieu, cette liberté fondamentale le conduira inévitablement à des abus.

III- Magistère de l'Eglise

11. La foi dans l'Eglise qui est le prolongement du Christ sur terre, la foi dans l'Incarnation, exigent qu'on accueille de bon coeur l'enseignement de cette Eglise. Car c'est à ses premiers apôtres que le Christ a dit: "Qui vous écoute, m'écoute" (8).

12. La vraie liberté de conscience ne consiste pas à agir à sa guise, mais à suivre la dictée d'une conscience bien formée. Le Concile Vatican II insiste fortement sur ce principe: "Que les chrétiens sachent bien qu'ils ont l'obligation de toujours suivre leur conscience, une conscience qui doit se conformer à la loi divine; et qu'ils demeurent dociles au magistère de l'Eglise, interprète autorisée de cette loi à la lumière de l'évangile. Cette loi divine manifeste la pleine signification de l'amour conjugal, elle protège et le conduit à son achèvement vraiment humain" (9).

13. Aujourd'hui, le Saint-Père vient de se prononcer sur les moyens qu'il juge moralement bons pour harmoniser l'amour conjugal avec la paternité responsable. Les chrétiens doivent examiner leur conscience en toute loyauté.

14. L'Eglise est compétente pour transmettre la vérité contenue dans la révélation divine et pour en interpréter le sens. Mais son rôle ne se limite pas à cette mission. Dans sa marche vers le salut, l'homme parvient à son bonheur final à travers toutes les activités terrestres, y compris son comportement moral. Parce que l'Eglise guide l'homme dans cette marche, il lui incombe d'assumer son rôle d'éducatrice, même dans ces matières qui n'exigent pas un assentiment de foi absolu.

17. A propos d'enseignement, Vatican II nous dit: "Cette soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence, on doit tout particulièrement l'offrir au magistère authentique du Pontife romain, même quand il ne parle pas ex cathedra, de telle sorte que son suprême magistère soit respectueusement accepté et qu'avec sincérité l'on adhère aux décisions qui émanent de lui, selon sa propre pensée et sa volonté manifeste" (10).

16. En conséquence, ceux qui ont reçu le mandat d'enseigner au nom de l'Eglise doivent reconnaître leur responsabilité de s'abstenir de toute opposition ouverte à l'encyclique. Cette manière de faire engendrerait la confusion et serait une cause de scandale pour le peuple de Dieu. Cependant, ceci ne doit pas être interprété comme une mesure restrictive de la liberté reconnue et légitime des théologiens à poursuivre, en toute loyauté et conscience, leurs recherches en vue d'approfondir et de clarifier l'enseignement de l'Eglise.

17. C'est un fait qu'un certain nombre de catholiques, bien que se reconnaissant liés par l'enseignement de l'encyclique, trouvent extrêmement difficile voire impossible de faire leurs tous les éléments de cette doctrine. En particulier, les arguments et les fondements rationnels de l'encyclique, qui ne sont que brièvement indiqués, n'ont pas réussi, dans certains cas, à entraîner l'assentiment des hommes de science et de haute culture, formés au mode de pensée empirique et scientifique de notre époque. A nous de reconnaître la difficulté qu'éprouvent ces hommes à comprendre et à accepter une assertion ou l'autre de la présente encyclique. A nous de faire effort pour connaître les points de vue de ces catholiques qui, à n'en pas douter sont loyaux envers la vérité chrétienne, l'Eglise et l'autorité du Saint-Siège.

Et puisque les uns et les autres ne rejettent aucun point de foi divine ou catholique, ni le principe de l'autorité dans l'Eglise, ils ne devraient pas être considérés ni se considérer comme séparés de l'ensemble des fidèles. Mais ils devraient se rappeler qu'ils demeureront de bonne foi à condition d'examiner soigneusement les motifs qui les portent à suspendre leur assentiment et de continuer leur recherche pour comprendre et approfondir l'enseignement de l'Eglise.

18. Les difficultés de cette situation ont été particulièrement ressenties par les prêtres. Plusieurs nous ont demandé de leur donner des directives pour leur ministère. Nous répondrons à cette attente dans un document subséquent, assurés d'avance qu'il nous faudra poursuivre l'étude, la réflexion et le dialogue pour que toute l'Eglise du Canada puisse parvenir à une meilleure intelligence de problèmes aussi complexes.

19. Pour le moment, nous prions de noter que toute norme particulière serait de peu de valeur si on ne l'intègre pas dans la perspective générale de la vocation humaine et surnaturelle de l'homme et des valeurs du mariage chrétien. Pour parvenir à cette formation générale de la conscience et à cette éducation de l'amour, une pastorale adéquate insistera sur l'importance primordiale d'un amour pleinement humain, total, fidèle, et exclusif, en même temps que fécond (11).

IV- Orientations pastorales préliminaires

20. Pour le moment, selon la morale chrétienne traditionnelle, nous demandons aux prêtres et à tous ceux qui peuvent être appelés à devenir les guides ou les conseillers des consciences, de porter attention aux orientations.

21. A travers les directives pastorales données par Paul VI dans Humanae Vitae se dégage une approche sacramentelle positive. L'Eucharistie a toujours été une profonde expression d'amour et d'union chrétienne. Les époux trouveront toujours dans cette célébration un lieu de rencontre avec le Seigneur qui ne manquera jamais de renforcer leur amour mutuel. En ce qui regarde le sacrement de pénitence, ressort également de l'encyclique un esprit d'encouragement à la fois pour les pénitents et pour les confesseurs, situé à égale distance du laxisme et du rigorisme.

22. L'encyclique suggère en effet une démarche pénitentielle moins juridique, plus pastorale, plus respectueuse des personnes et de leur croissance, lente parfois, dans les voies du bien, plus soucieuse d'organiser l'avenir.

23. La confession ne doit pas être faite sous le signe de la peur angoissée et de la sévérité, mais de la confiance et du respect des consciences.

Paul VI invite les époux à "recourir souvent, sans jamais se laisser décourager par leur faiblesse, à la miséricorde de Dieu qui leur est accordée dans le Sacrement de Pénitence". (12) La confession est donc une rencontre entre la conscience sincèrement formée et le Seigneur qui "fut certes intransigeant avec le mal, mais miséricordieux envers les personnes". (13)

24. Tel est le climat général dans lequel confesseur et conseiller doivent travailler. Nous complétons ces orientations par quelques applications particulières.

25. Dans la situation que nous avons décrite plus haut (paragraphe 18), le confesseur et le conseiller doivent manifester une compréhension sympathique et un respect pour la bonne foi sincère de ceux qui échouent dans leur effort pour accepter certains points de l'encyclique.

26. Des conseillers peuvent rencontrer d'autres personnes qui, tout en acceptant l'enseignement du Saint-Père, estiment, par suite de circonstances particulières, qu'ils se trouvent en présence de ce qui leur semble être un conflit de devoirs, par exemple, accorder les impératifs de l'amour conjugal avec ceux de la paternité responsable, de l'éducation des enfants déjà nés ou encore de la santé de la mère. Selon les principes reçus de la théologie morale dans la mesure où ces personnes auraient fait un effort sincère pour se conformer aux directives données, sans toutefois y parvenir, elles peuvent avoir la certitude qu'elles ne sont pas coupées de l'amour de Dieu, dès lors qu'elles choisissent honnêtement la voie qui leur semble la meilleure.

27. Une sage attitude pastorale pour régler d'autres cas encore plus difficiles peut-être élaborée en poursuivant le dialogue entre les évêques, les prêtres et les laïcs. Le document que nous avons promis de préparer contribuera aussi à cette élaboration. Entre temps, nous faisons un pressant appel aux médecins et aux biologistes à poursuivre leurs travaux sur la fécondité humaine. Ce serait certes une grave erreur d'attendre de la science une solution à toutes les angoisses humaines. Ses découvertes, toutefois, pourront fournir une aide efficace pour alléger ou résoudre les problèmes de conscience.

V- Pastorale et action familiale

28. Les actions, les paroles et même les pensées de tous les hommes ont aujourd'hui une répercussion mondiale. Tous en prennent de plus en plus conscience. La sexualité, sous tous ses aspects, est évidemment un domaine d'un grand intérêt humain et social. Les normes et les valeurs qui régissent ce secteur humain si vital méritent l'attention et la coopération de tous. Notre monde croît à un rythme effarant, créant sur-le-champ un vif sentiment d'unité et un ensemble de forces rivales qui pourraient nous détruire.

29. Cette préoccupation ne saurait être fructueuse que si elle nous conduit tous à reconnaître notre dignité d'homme qui se traduira par la maîtrise de nos puissances internes. Grâce à celle-ci nous sommes vraiment nous-mêmes, reconnaissant pleinement nos différences sexuelles complémentaires, tant sur le plan physique que psychologique et spirituel. Dans cette seule perspective, se réaliseront des mariages qui seront de vraies unions au service de l'amour et de la vie.

30. A cette fin, on devra mettre en jeu toutes les ressources vives de la famille, de l'école, de l'Etat et de l'Eglise. Il n'est permis à personne de s'isoler; il n'y a pas non plus de frontières nationales dans un domaine aussi universel. Aussi bien invitons-nous tous les membres de l'Eglise à se rendre compte de l'importance de l'éducation au mariage à tous les niveaux depuis l'âge le plus tendre jusqu'aux différentes formes de l'éducation des adultes.

31. Sans vouloir entrer dans les détails, nous voulons mentionner quelques moyens dotés d'une plus grande efficacité. Pour plusieurs raisons, nous plaçons en premier lieu deux réalités pleines de promesses: le dialogue et l'entraide au sein de l'Eglise elle-même et avec les autres Eglises par la voie du Mouvement oecuménique.

32. Nous soulignons avec une profonde satisfaction le développement et l'heureuse influence de tant d'activités déployées pour préparer les époux au mariage et pour leur faire apprécier davantage leur sublime vocation, v.g., cours de préparation au mariage, service d'orientation des foyers, etc.

33. Nous recommandons aussi aux éducateurs d'apporter une attention croissante au problème de l'éducation sexuelle et de la vie familiale. La recherche scientifique et l'emploi inventif des moyens de communication sociale ont heureusement généralisé cette éducation. Rien moins que la mobilisation de toutes les énergies humaines pourra suffire à relever le défi des puissances pernicieuses et désordonnées qui ont leur source lointaine dans l'égoïsme volontaire de l'homme et qui empêchent l'expression authenti-

(suite à la page 16)

NOUVELLE SAISON RADIOPHONIQUE

Des émissions variées à l'antenne de CHFA

NOTONS TOUT D'ABORD DES CHANGEMENTS IMPORTANTS A L'HORAIRE DES PROGRAMMES EN LANGUES ETRANGERES. Tous ces programmes seront dorénavant entendus en soirée, et aucun avant neuf heures p.m. Ceci s'applique également au dimanche après-midi car toute la programmation sera désormais en français durant cette période.

Parmi les grandes émissions populaires qui reprennent l'antenne, notons:

PLACE AUX FEMMES: Lise Payette et Guy Provost invitent les dames à se joindre à eux tous les jours, de 10:30 à 11:00 a.m.

LE PERE LEGAULT: comme par les années passées, les auditeurs pourront dialoguer avec le R.P. Emile Legault sur toutes les questions concernant l'activité religieuse et humaine. A noter que les auditeurs de CHFA qui veulent communiquer avec le Père Legault devront le faire le matin, entre 8:03 et 8:30, heure de diffusion du programme à Montréal.

UN HOMME VOUS ECOUTE: L'émission sera entendue tous les jours de 1:00 à 1:15 p.m.

Les émissions fantaisistes comme CHEZ MIVILLE et LES JOYEUX TROUBADOURS garderont l'antenne, la première de 7:30 à 8:00 a.m. et la seconde de 11:15 à 11:45 a.m.

Et voici quelques autres émissions intéressantes dont nos auditeurs voudront bien prendre note:

A 7:00 a.m. le dimanche, c'est L'HEURE DU CONCERTO, qui nous propose les plus belles pages du répertoire par les orchestres les plus prestigieux et les plus grands interprètes. C'est une réalisation Pierre Beaudet.

Le même jour, à 2:00 p.m., c'est le moment d'écouter DEUX VILLES, UNE MUSIQUE, diffusé alternativement de Montréal et de Québec. Dans la Métropole, l'émission est réalisée par Denis Harbour et à Québec par Claude Septembre. L'on y entendra régulièrement des artistes connus comme Christine Charbonneau, Marthe Fleurant, Yvan Landry, Tony Romandini et Tex.

A 4:30 p.m., en attendant le hockey, on peut écouter BEL CANTO. En vedette: des voix aussi superbes que celles de Gérard Souzay, de Joan Sutherland et de Victoria de Los Angeles.

Et l'on retrouve, chaque dimanche à 5:30 p.m., le célèbre oiseau de nuit Guy Maufette qui anime son non moins célèbre CABARET DU SOIR QUI PENCHE. Il nous emmène alors, au gré de son humeur et de sa fantaisie, dans l'univers de la musique et de la chanson où la poésie n'est jamais absente.

Chaque mardi, à 10:30 p.m., en alternance, l'Orchestre symphonique de Montréal et celui de Toronto nous offrent un concert donné avec le concours des plus grands solistes internationaux et sous la direction des deux chefs attitrés Franz-Paul Decker à Montréal, et Sejii Ozawa à Toronto et aussi de grands chefs invités.

Cette année, les MERCREDIS DE LA MUSIQUE seront particulièrement intéressants puisqu'ils présenteront chaque semaine, à 10:00 p.m. des concerts enregistrés en public à Montréal. Ces concerts feront appel à des solistes, des groupes de musique de chambre, des orchestres et des artistes lyriques de réputation internationale.

RECITAL DU RESEAU, chaque jeudi à 10:30 p.m., met à l'affiche des artistes lyriques, des instrumentistes qui se produisent dans les différentes stations du réseau français.

Le vendredi à 11:30 p.m., c'est le moment d'écouter l'émission RENDEZ-VOUS A L'OPERA, réalisée à Québec. On y présente des extraits d'opéras d'une façon très peu conventionnelle.

La semaine prochaine, nous vous donnerons un bref aperçu de notre programmation locale.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 4 octobre
M. Germain Bastien, Guy
M. Georges Joly, St-Edouard
M. Maurice Plante, St-Paul

SAMEDI, 5 octobre
M. Benoit Lefebvre, Cold Lake
M. Raymond Sabourin, Morinville

DIMANCHE, 6 octobre
Mlle Madeleine Fontaine, Stony Plain
M. Raymond Tremblay, Fort McMurray

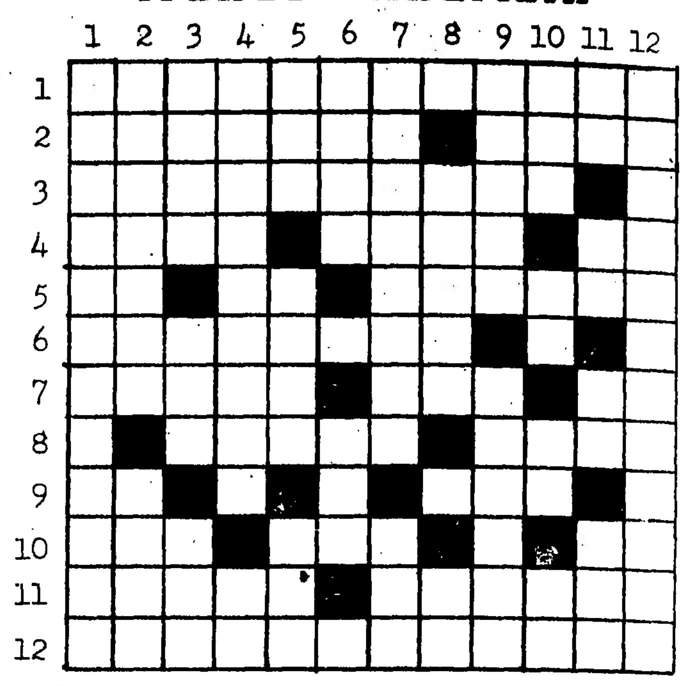
LUNDI, 7 octobre
M. René Dubeau, St-Paul
M. Urban Gauthier, Fort McMurray

MARDI, 8 octobre
M. Gérard Gaudreault, Falher
M. Louis L'Heureux, Beaumont
Mlle Aurore Mageau, Edmonton
M. William Veness, St-Albert

MERCREDI, 9 octobre
M. Lucien Bédard, Edmonton
Mlle Céline Belzile, Montréal, PQ
M. Daniel Boisvert, St-Albert
M. Evangéliste Couture, Edmonton
M. Lyle Dierkhising, Bonnyville
Dr Arthur Laventure, Spirit River
Sr Ruth Wirachowski, s.c.e., Trochu

JEUDI, 10 octobre
M. Léo Amyotte, Thérien
Mme Germaine Cartier, Edmonton
M. Jean St-Arnaud, Trois-Rivières, PQ

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL
1 - Qui concerne à la fois l'aviation et la marine.
2 - Frange tissée, employée en ameublement * Action de s'élancer
3 - Qui a un bec conique.
4 - Père de Jason * Refuser d'avouer * Interj. qui marque la joie la douleur.
5 - Négation * Id Est * Oiseau palmipède à tête noire et dos gris vivant sur les côtes.
6 - Le total, l'ensemble.
7 - Chacune des parties semblables qui composent un nombre * Point cardinal * Négation.
8 - Tirer du néant, inventer * Economiste français, né à Lausanne (1874-1955).
9 - Pron. pers. * Mot arabe signifiant source.
10 - Colère * Gros perroquet * Adv. de lieu.
11 - La seizième partie d'une livre, pl. * Action de revenir.
12 - Affaiblissement de la force nerveuse accompagnée de troubles mentaux.

VERTICAL
1 - Manière d'accentuer, de prononcer.
2 - Usure du sol, provoquée par divers processus * Fleuve d'Irlande.
3 - Ville du Nevada * Contraction convulsive de certains muscles * Ancien bouclier.
4 - Qui est très attaché à son opinion * Term. d'inf.
5 - Dans la Russie tsariste, communauté villageoise qui avait la propriété collective des terres * Ancienne ville d'Italie (Lucanie) * Roi de Juda.
6 - Petit âne * Oreille, en anglais.
7 - Ne pas céder au choc d'un autre corps * Adresse.
8 - Extrémité du corps, pl. * Interj. de surprise, d'admiration.
9 - Planète que nous habitons * Affligé, qui éprouve du chagrin.
10 - Terre entourée d'eau * Petit ruisseau * Préfixe privatif * Pron. ind.
11 - Adj. poss. * Année * Notre Seigneur * Affirmation.
12 - Assemblage de pièces de charpente.

solution à la page 11

GIROUXVILLE

Plusieurs jeunes de Girouxville poursuivent des études universitaires cette année. C'est le cas de Simone Doucette et Simone Lemire qui poursuivent leurs études au Collège St-Jean, la première en éducation et la deuxième en nursing (avec entraînement à l'Hôpital Général). A l'Université de l'Alberta, on retrouve Germaine St-André, gagnante d'une bourse au Concours de français de l'A.C.F.A. et d'une bourse de $500 offerte par l'Association des Hoteliers de l'Alberta, de même qu'Evelyne Deslauriers et Yvonne St-André. La première est inscrite au cours des Arts et les deux autres en Education.

Pour Mlle Yvonne St-André, c'est un retour à l'Université qu'elle avait quitté pour un stage d'un an à la Sorbonne où elle a obtenu un diplôme. Elle a bien aimé cette année en France et s'est dite chanceuse d'avoir pu subir les examens de fin d'année en dépit des "événements de mai".

VIMY

Nos écoles ont ouvert leurs portes pour une autre année et nous comptons, de la 1ère à la 9e année, 184 élèves. Meilleurs voeux de succès tant aux élèves qu'aux professeurs en ce début de nouvelle année.

*****

Plusieurs de ceux qui ont terminé leur 12e l'an dernier se sont orientés vers l'université cette année, dans diverses facultés. C'est le cas de Léo Seguin, Marcel St-Arnaud, Bobby Dubois, Lucy Zadunayski, Wren Gill, Andy Pecek et Ronnie Riopel.

*****

Notre jeunesse étudiante s'est donné un nouvel exécutif ainsi composé: Donald Dechamplain, prés.; Anne Kallal, vice-prés.; Sharon Despins, secrétaire; Linda Ouellette, trésorière et Lorraine Sabourin, Michel St-Arnaud, Denis Riopel, Sylvia Bilodeau, Pauline Ringuette et Paul Provençal respectivement responsables des comités d'activités sociales et des sports. Lorraine Parent a été élue présidente de la Chorale et Anne Kallal, secrétaire.

*****

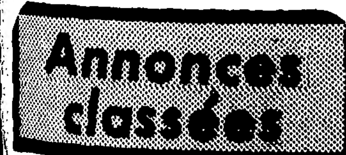
M. et Mme W. Singleton sont les heureux parents d'une petite fille née le 11 septembre dernier. Félicitations. M. et Mme Emile Bernard sont les heureux parents d'une petite fille née le 21 septembre. Félicitations.

*****

Une réunion des Femmes Chrétiennes a récemment eu lieu à Plamondon et deux des nôtres, Mmes Cora Dechamplain et Marie-Louise Fortier y assistaient.

*****

M. et Mme Roger Gagné étaient récemment de passage chez leurs parents.



A VENDRE

Feuilles minces d'aluminium de 23" x 35". Idéales pour couverture sanitaire à l'intérieur des granges, chambres froides, etc. Très bonnes aussi pour étanchéité des toitures. Le soleil s'y reflète et conserve l'intérieur frais; d'application facile avec clous de toitures ordinaires. ACHATS COMPTANTS SEULEMENT - 20 sous par plaque. NORTH HILL NEW (EDMONTON) LTD., 10028 - 109e rue, Tél.: 424-5739

TRIBUNE LIBRE

Que valons-nous...?

Monsieur le Rédacteur,

Un être vaut d'autant plus qu'il remplit plus parfaitement le rôle pour lequel il est destiné par Celui qui l'a fait.

En ce qui concerne l'homme, voyons ce qu'en pensent des auteurs dont les écrits ont passé à la postérité. Bien malin celui qui croirait sa pensée supérieure, ou même seulement équivalente à la leur.

Saint Paul nous dit: "Notre vocation, frères, est que nous devenions des saints". En langage populaire: Frères, nous sommes voués à devenir parfaits".

Notre religion nous enseigne que nous avons été créé pour adorer, aimer et servir Dieu et être heureux avec Lui pendant l'éternité. Notre-Seigneur a dit que le commandement qui renferme tout pour nous est: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et ton prochain comme on s'aime."

Les deux premiers mettent en évidence notre destinée: atteindre la perfection pour jouir du bonheur sans fin. Les deux derniers nous donnent notre rôle pour parvenir à notre destinée: aimer Dieu au maximum et les autres comme on s'aime.

Nous y reconnaissons ce qui fait les grandes valeurs pour l'homme en cette vie: sa perfection et le bonheur qui se prolongera dans l'éternité. Et logiquement, un homme est d'autant plus homme qu'il est plus parfait, qu'il aime plus. Ainsi, Garrigou Lagrange dit: "Un homme est plus homme suivant le degré d'amour qu'il a dans le coeur".

Ah! nous nous disons, c'est bien beau en théorie mais pour le vivre dans notre monde: pas moi. Je n'ai pas l'intention d'avoir l'air ridicule aux yeux de mes amis. Ils se moquent pas mal de ces airs puritains, et de ceux qui parlent de Dieu et de la religion.

Une minute! Aimer ne signifie pas faire de l'ostentation. L'amour se communique, d'accord, mais par rayonnement, jamais par pression, jamais inopportunément. Il est toujours bien vu et très apprécié de tous. Il peut conquérir tous les coeurs, indifféremment de leur croyance. Il suffit qu'il soit authentique, pas submergé par l'amour de soi-même. Ecoutons J. Michel: Imaginez des Chrétiens ne cloissonnant pas leur vie et restant chrétiens en tous les domaines: famille, industrie, profession commerce; ils conquerraient le monde.

Canadiens français catholiques, nous sommes privilégiés d'être placés dans cette mer d'indifférence qui nous rappelle constamment que nous devons paraître le plus homme, l'homme perfectionné par le noble sentiment de l'amour de Dieu et du prochain.

Que valons-nous dans le coeur de nos amis?

Que vaudront ceux que nous laisserons en relève?

Un pauvre fermier.

Voici la liste des noms des enseignants de notre école supérieure pour cette année: M. Laurent Beaudoin, principal; Sr Marie-Philippe, Mme J. Sehn, Mme Barbara Klymchuk et M. Gérard Goudreau. A l'élémentaire: M. E.J. Sehn, vice-principal, Mme Dolorès St-Jacques, bibliothécaire; Sr Patricia Finnigan, Mme Yvonne Savoy, Mme Alice Potvin, Sr Marie Bathilda, Mme Yvette Leduc. Meilleurs voeux de succès aux professeurs et étudiants.

*****

Mlle Florence Gobeil est partie étudier à Ottawa.

*****

Mme Ovide Boisvert ainsi que M. et Mme Walter Nichols étaient en visite chez Mme Emile Chalifoux; chez M. et Mme Marcel Demers et Mme W. Royer, M. et Mme Renaud de la Saskatchewan.

Père Legault ...

Monsieur le Rédacteur,

Aurait-on jamais pu croire qu'il existait en Alberta des gens de la trempe de monsieur R.E.S. et aussi du "Pauvre fermier".

Ces messieurs ont essayé de justifier leurs consciences trop étroites et bornées.

Le Père Legault... dehors? Je crie bien haut: NON, JAMAIS! R.E.S. et ceux de sa trempe sont sans doute ceux qui ont contribué à nous dérober de notre vénérable Cardinal Léger; et là, vous vous attaquez au Père Legault?

Je vous offre un masque, R.E.S. Et puisque le bleu est une trop belle couleur pour vous, je vous en présente un d'un vert écoeurant avec deux ouvertures puisque, sans doute, vous avez deux faces...!

Mme Ebahie

Père Legault...

M. le Rédacteur,

Veuillez me permettre de défendre ce bon Père qui essaie si bien de consoler surtout les mamans désespérées, soit à la radio ou dans sa chronique et qui agit en médiateur de paix dans les ménages. On devrait l'appeler le "saint Gérard" moderne...

Hélas! ceux ou celles à la foi

(suite à la page 9)

DONNELLY

Parmi les visiteurs venus à Donnelly, il y a quelques temps, mentionnons en particulier Mme Jacques Laroche (Gabrielle) de Roberval, Qué., qui a passé deux semaines chez sa soeur Mme Alphonse Dion.

*****

Mme Ovila Gauthier est maintenant en résidence à Notre-Dame-du-Lac, à McLennan. Nous lui souhaitons du contentement dans sa nouvelle demeure.

*****

A une réunion des paroissiens à laquelle Mgr H. Routhier assistait, il fut décidé d'effectuer des réparations urgentes à notre église... et les travaux vont bon train!

*****

Joseph Rymond Daniel né le 30 août, baptisé le 8 septembre par M. l'abbé W. Dubé, enfant de M. et Mme Laurent Basterash (Jeanne Joly). Parrain et marraine M. et Mme Raymond Poitras de Richmond, C.-B., oncle et tante de l'enfant. Sincères félicitations aux heureux parents.

A l'occasion de cet événement Mme Charles-Omer Joly de St-Paul, mère de Mme Basterash est venue passer deux semaines chez ses enfants.

*****

Nous avons revue avec joie, notre chère Sr Anne Brodeur qui pendant cinq ans s'est dévouée à l'école de Donnelly. Elle est partie pour un séjour d'études (langue, coutumes, etc.) à St. Mary's près d'Ottawa en vue d'un départ pour l'Amérique du Sud, l'an prochain.

*****

Comme le dit si bien notre Curé, les paroissiens sont tous revenus de vacances. Les derniers arrivés, non les moindres, St-Joseph et Ste-Thérèse sont de retour après une absence prolongée. Malgré qu'ils n'occupent pas la place d'autrefois, nous aimons l'endroit où ils sont maintenant.

ST-JOACHIM

Nos bingos se poursuivent toujours régulièrement. Il y en aura un autre dimanche prochain, le 6 octobre, et il est certain que la cagnotte sera alors gagnée. Comme cette dernière vaut la jolie somme de $100. cela vaut la peine de vous déplacer en venant participer à notre Bingo paroissial et tenter votre chance de gagner cette cagnotte.

*****

Nous vous rappelons que si vous désirez faire paraître quelque nouvelle dans notre petite chronique hebdomadaire, vous n'avez qu'à signaler le numéro 482-2502 et il nous fera plaisir de vous accomoder.

Eloges faites par M. Trudeau à la Chambre des Communes

La toile de fond de notre grand pays se compose d'éléments telluriques d'une grande résistance. Chacun de ces éléments contribue à la force et à la personnalité de notre pays. De jour en jour, ces éléments deviennent plus évidents, car ils ne le seront pas toujours.

Il arrive de temps en temps que l'on soit tenté de douter de la vigueur de l'identité canadienne, mais aux moments de détresse ou réflexion profonde, les liens puissants qui nous unissent en tant que Canadiens ressortent avec force.

Un de ces liens, monsieur le président, est la stature des hommes qui se consacrent à la chose publique dans notre pays. Un autre lien est le fait que ceux qui exercent le pouvoir chez nous se sont toujours, chacun à sa façon, dévoués pour le bien-être et l'avancement du Canada.

On peut dire que les Canadiens ont été bien servis par leurs hommes publics et que lorsque l'un d'eux disparaît, peu importe la partie du pays d'où il vient, tout le pays y perd. Lorsqu'un homme du calibre de Daniel Johnson nous quitte, c'est non seulement les Canadiens dans une région qui en souffrent, mais le Canada lui-même.

M. Daniel Johson incarnait des qualités que tout chef politique ou tout citoyen pourrait choisir comme règles de vie: son dévouement à son pays et à sa province; sa fierté devant les réalisations et la beauté de sa culture et de sa langue; son courage face aux adversités tant politiques que personnelles; son sang-froid et sa pondération dans des situations où d'autres n'auraient conservé ni l'un ni l'autre; sa fidélité à son parti et à ses convictions; son attachement pour sa famille.

Tous les Canadiens savent que notre pays traverse actuellement une période d'importance capitale pour la destinée qui nous attend et que ce sont les valeurs fondamentales mêmes qui sont parfois remises en question, lorsqu'on parle de l'avenir.

Il est certain qu'un des participants, un des interlocuteurs valables dans l'important dialogue qui est actuellement celui des Canadiens, et par lequel il tentait de trouver les valeurs communes, les valeurs sur lesquelles le pays pourrait s'unir, était M. Daniel Johnson. Nous n'oublierons pas que son objectif était d'obtenir la reconnaissance et la protection des droits des Canadiens français, puisque cette protection s'inscrit dans la conscience de tous les Canadiens, et que c'est également, je pense, le but de tous les hommes de bien au Canada.

Je crois que ceux que M. Johnson représentait à l'Assemblée législative, ceux qui l'avaient élu, ceux qui avaient été servis par lui depuis longtemps, dans son comté, savent qu'ils ne pouvaient avoir de porte-parole plus consciencieux, plus vigoureux et, je dirais même aussi, plus gracieux.

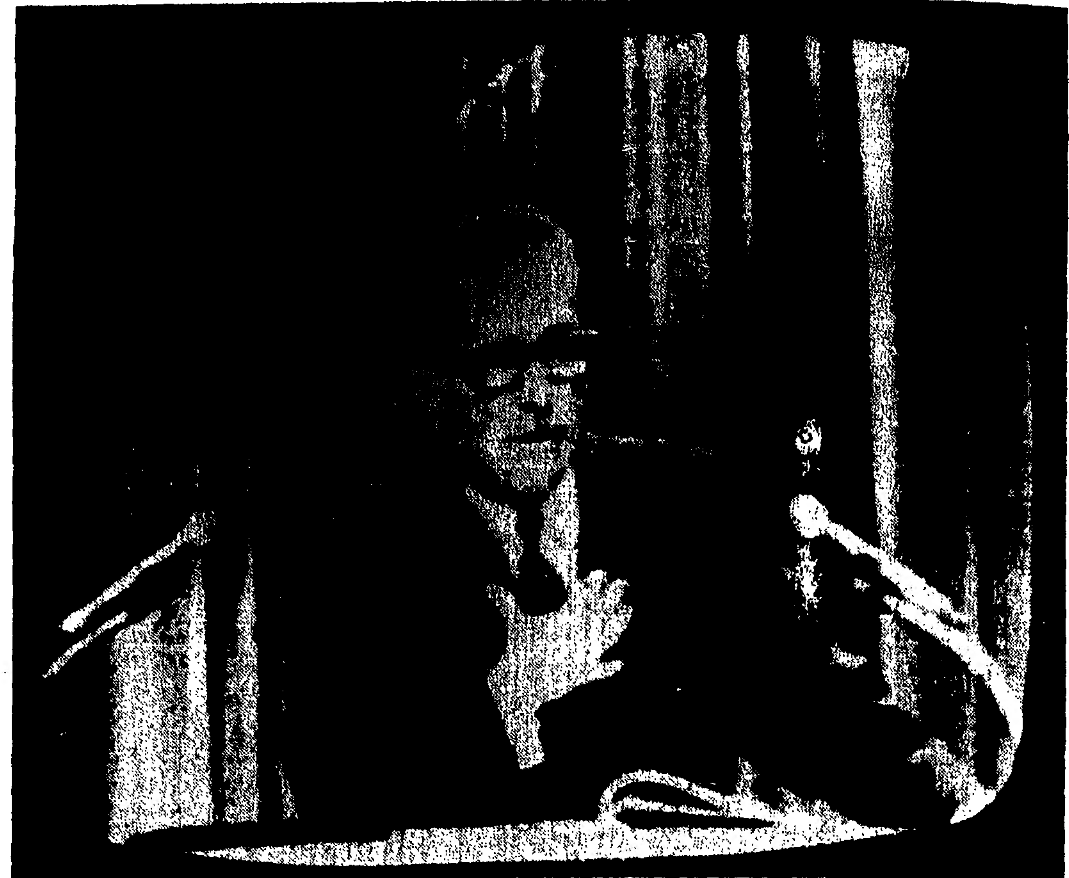
A sa famille, au peuple québécois et au gouvernement du Québec- j'exprime, au nom du gouvernement du Canada, ma plus profonde sympathie et mes sincères condoléances.

La mort, monsieur le président, ne pouvait choisir de moment plus inopportun pour faucher ce grand Canadien.

Message de sympathie de l'Épiscopat canadien

Les évêques du Canada ont appris avec une douloureuse surprise la mort soudaine de l'Honorable Daniel Johnson, Premier Ministre du Québec. A la famille de monsieur Johnson et à tous les citoyens du Québec, ils expriment leur profonde sympathie.

Ce deuil affecte le Canada tout entier. Nous sommes persuadés que l'exemple de sagesse et de prudence que monsieur Johnson a donné dans ce qui touchait sa province et le Canada lui a mérité une place d'honneur dans l'histoire de son pays.



(Photo PC)

La veille de sa mort, M. Daniel Johnson avait donné une excellente conférence de presse, passant en revue la majeure partie des grands problèmes de l'heure tant au Québec qu'au pays. Ses énoncés de principe quant à la ligne de conduite qu'il entendait suivre comme chef du gouvernement québécois sont aujourd'hui considérés comme son testament politique. L'un de ces principes était que "des relations étroites avec la France sont essentielles, mais je n'hésiterais pas à les diminuer ou les arrêter si elles devaient s'avérer néfastes pour le pays tout entier".

La vie de Daniel Johnson

Hon. Daniel Johnson - C.R., B.A., LL.B., M.P.P.

Toute la vie de Daniel Johnson a été une préparation aux hautes fonctions politiques. Il n'a pas encore quarante-cinq ans et déjà, il a accumulé 14 ans d'expérience dans la politique active, et 19 ans dans la pratique du droit, sans compter les multiples fonctions bénévoles mais lourdes de responsabilités dont il a été chargé dès son entrée à l'Université.

L'aîné d'une famille de dix enfants, Daniel Johnson a toujours été requis de donner l'exemple aux plus jeunes. Fils de Marie Daniel et de Francis Johnson, c'est-à-dire d'un père Irlandais et d'une mère Canadienne Française, on lui donna comme prénom le nom de famille de sa mère. Il conserve de ses origines une égale facilité en Anglais et en Français, car le Français a toujours été considéré comme la langue maternelle de la famille Johnson.

Né à Danville, dans le comté de Richmond, Daniel Johnson fit ses études primaires chez les Frères du Sacré-Coeur, à Danville, puis ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Après avoir brillamment obtenu son baccalauréat-ès-arts, il s'inscrivit à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal.

C'est dans le milieu universitaire que la formation familiale commença à porter fruits. Habitué dès l'enfance à porter la responsabilité et à donner l'exemple, l'étudiant en droit Daniel Johnson fut mis à contribution par la plupart des mouvements étudiants. Elu d'abord trésorier de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française, Daniel Johnson en devint bientôt vice-président général; il fut choisi par ses confrères d'Université comme président de l'Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal. Ses camarades des Universités de Québec et d'Ottawa reconnurent ses mérites et ses talents en l'élisant à la présidence de la Fédération des Etudiants Catholiques, groupant tous les étudiants des trois Universités.

Comme étudiant, encore, il fut désigné pour représenter les étudiants de la Province de Québec dans une tournée de conférences à toutes les Universités d'Ontario. A ce titre, il adressa la parole à tous les étudiants inscrits aux Universités de la Province voisine.

Au congrès international de Pax Romana, qui réunissait des étudiants catholiques de 39 pays étrangers, à Washington et à New York en 1939, Daniel Johnson fut élu vice-président de cet organisme international.

Daniel Johnson s'est toujours dévoué aux oeuvres et le clergé a trouvé en lui un puissant appui laïc dans tous les domaines.

Admis au Barreau en 1940, Daniel Johnson fut élu conseiller de l'Association du Jeune Barreau de Montréal. Son mérite fut également reconnu en dehors des cadres professionnels, puisqu'il devint président de la Section Française des Jeunesses Catholiques du Canada, président du Comité Diocésain d'Action Catholique de Montréal. Elargissant les cadres de son activité, il fut membre fondateur et conseiller juridique de l'Union des Latins d'Amérique, conseiller juridique puis directeur de la Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal et membre de l'exécutif de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec. Daniel Johnson a été désigné comme premier conseiller juridique de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada. Il est également conseiller juridique de l'Association des Hebdomadaires Canadiens-Français.

Dans le domaine syndical, Da-

(suite à la page 16)

Le "Cabinet fantôme" des conservateurs

Par suite de la défaite de juin dernier, c'est M. Gordon Fairweather, âgé de 45 ans, qui remplace M. Davie Fulton comme critique du parti conservateur en matière de politique internationale.

M. Angus MacLean, député de Malpeque, Ile-du-Prince-Edouard, remplace M. Douglas Harkness comme critique de la défense, pendant que l'ancien ministre conservateur de la Défense concentre ses aiguillons aujourd'hui vers le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin.

L'événement n'est cependant pas interprété comme préfigurant nécessairement de la nomination de M. Fairweather au poste de ministre des Affaires extérieures, au jour où M. Stanfield, comme M. Trudeau, dit-on, prend certaines libertés avec la composition de son "cabinet" fantôme.

Celui-ci est également passé entre les mains de députés plus jeunes depuis la dissolution du dernier Parlement, plusieurs vieilles têtes conservatrices ayant disparu.

Les autres membres du cabinet fantôme des conservateurs, tel qu'il s'illustre à la Chambre des Communes, sont les suivants:

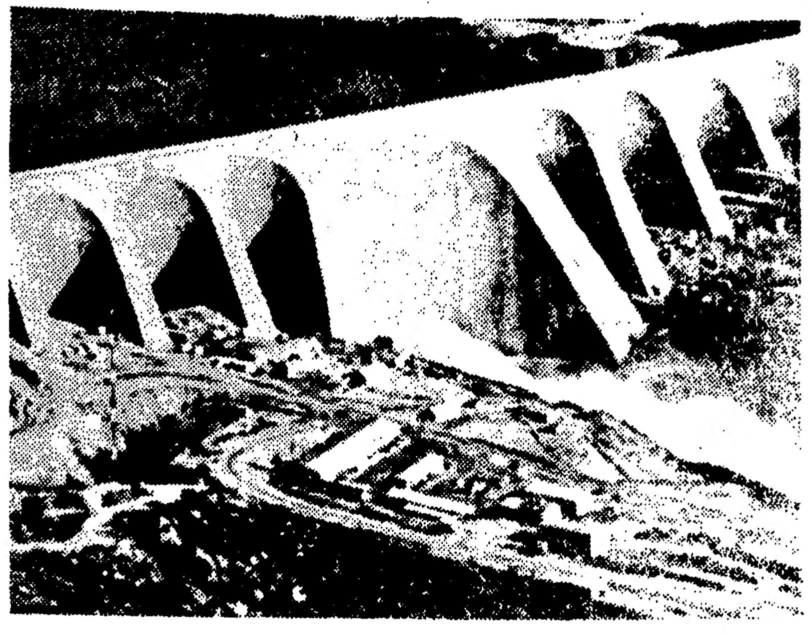
M. Wallace Nesbitt est critique en matière de transport et "couvre" le ministre M. Paul Hellyer.

M. Marcel Lambert, d'Edmonton-Ouest, devient critique financier, son collègue, M. J. Waldo Monteith, surveille le ministre de la Santé, M. John Munro.

M. Théogène Ricard, député de St-Hyacinthe, scrute les oeuvres du ministère des Travaux Publics.

Le député d'Egmont, M. David MacDonald, assumera la tâche redoutable de contrer le ministre du Développement régional, M. Jean Marchand, après que celui-ci aura pris possession de son ministère.

Enfin MM. Harold Dangforth et Jack Horner, l'un pour la partie est du pays, et l'autre pour la partie ouest, assumeront les rôles de critiques sur l'agriculture.



Vue partielle du barrage Manic 5 où devaient se dérouler de grandes célébrations marquant la fin des travaux le 26 septembre, mais dont la dernière verge cube de béton n'a pas encore été coulée à la suite du décès subit de M. Daniel Johnson.

LE PLOMB OU LE PLATINE?

Lequel, de ces deux métaux, est le plus lourd? C'est le platine. Il est le plus dense et le plus inaltérable de tous les métaux; il ne s'oxyde à aucune température et résiste à l'action de tous les acides. Le platine fut signalé pour la première fois il y a juste 200 ans.
(Information Larousse)

Le successeur d'André Laurendeau viendra de la commission même

OTTAWA - Le gouvernement canadien compte nommer au poste de coprésident de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme l'un des quatre commissaires actuels de langue française, a fait savoir aux Communes le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau.

M. Trudeau, qui répondait à une question de M. Martial Asselin (PC-Charlevoix), a précisé que cette nomination, qui comblera la vacance créée par la mort, de M. André Laurendeau, est "imminente".

Les quatre commissaires francophones de la commission sont M. Paul Lacoste, vice-recteur de l'université de Montréal, M. Jean-Louis Gagnon, journaliste, le professeur Paul Wyczynski, et le père Clément Cormier.

Aux Communes M. Trudeau a déclaré que le gouvernement prévoit choisir le remplaçant de M. André Laurendeau, qui avait été avec M. Davidson Dunton, coprésident de la Commission, parmi des personnes "qui déjà travaillent à la Commission" et sont, en conséquence, familiers avec les travaux qui ont déjà été faits.

Les maires de la C.-B.

VANCOUVER- On a voté au congrès annuel de l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique une résolution prônant l'usage du français partout au Canada où cela est "raisonnable et pratique".

"Cela avertira le reste du Canada que la Colombie-Britannique n'a pas une attitude négative face aux problèmes de la Confédération", a déclaré M. Don Lanskail, conseiller municipal de Vancouver-ouest, avant le vote.

La résolution, présentée par cette municipalité, demande aux Canadiens français de voir dans tout le Canada leur patrie, plutôt que d'en concentrer l'idée dans une seule province.

Le Chapelet à CHFA

OCTOBRE

3. Paroisse de St-Albert
4. Paroisse St-Emile, Legal
5. Famille Arthur St-Pierre, Edmonton
7. Paroisse St-Vital, Beaumont
8. Ecoles Intermédiaire et Racette, St-Paul
9. Paroisse du Sacré-Coeur, Donnelly

TRIBUNE LIBRE

(suite de la page 7)

tiède sont déjà "vomis de la bouche du Seigneur"! Il me semble qu'au lieu de rabaisser nos membres du clergé qui se dévouent corps et âme pour nous, nous devrions plutôt les appuyer de notre RESPECT.

Si les fidèles n'insistaient pas autant sur le "moderne", le Pape et le clergé ne feraient pas face à tant de problèmes. En d'autres mots l'on récolte ce que l'on sème.

Il y a des prêtres qui laissent le bercail.. soit! Mais cela ne change rien à la doctrine de l'Eglise du Christ. Et qu'importe lorsque l'on peut tout de même et toujours suivre le vrai chemin lorsque l'on croit.

Une lectrice

Unilinguisme... à la Michel Brunet!

VANCOUVER - Selon un historien montréalais, les Canadiens français du Québec ne sont pas intéressés à parrainer le bilinguisme d'Halifax à Vancouver.

"Ils croient qu'il est beaucoup plus réaliste de chercher à devenir maîtres de leur propre territoire que de soutenir dans tout le pays de petites localités francophones vouées à l'assimilation à plus ou moins longue échéance", d'affirmer le professeur Michel Brunet de l'Université de Montréal.

S'adressant à un auditoire de l'Université de la Colombie-Britannique et plus tard aux reporters, il a précisé que les anglophones du Québec avaient soutenu l'idée d'un Canada bilingue - "peu importe le prix ou les conséquences d'une entreprise tellement hasardeuse".

Leur raisonnement était que c'était là la seule façon d'éviter l'obligation de devenir "Québécois".

Pluie automnale
L'automne débute,
La pluie tombe,
Comme un manteau mortel.

Tout est inerte,
Tout est deuil,
La nature n'attend que la mort.

La feuille colorée,
Lourde de pluie,
Glisse vers l'abîme

Maxime-P. ROBERT

Nouvel Exécutif pour les Jeunes de l'A.C.F.A.

Au cours d'une réunion qu'ils ont tenue mercredi soir dernier, les membres du comité des Jeunes de l'A.C.F.A. se sont donné un nouvel Exécutif ainsi composé:

Président: JEAN PATENAUDE
Vice-président: GERARD GUENETTE
Secrétaire: MADELEINE CORMIER
Conseillers: JOCELYNE BRABANT
EDGAR L'HEUREUX

Monsieur Gérard Guénette et Mlle France Levasseur représenteront le Comité à l'Exécutif provincial et au Conseil général de l'Association.

Messieurs Guy Bonnet et Ted Lambert, eux, représenteront le Comité au Conseil régional d'Edmonton.

DEVINEZ QUI...



collectionne les bouteilles vides

Georges Dor

Georges Dor est né à Drummondville et a passé son enfance dans le village voisin de St-Germain-de-Gantham. Il travailla dans une usine après avoir quitté assez tôt ses études classiques. Cela dura quatre ans. Ensuite, il se rend à Montréal, y étudie le théâtre et devient annonceur de radio dans plusieurs postes de la province. A l'âge de 26 ans, il entre au Service des nouvelles de Radio-Canada, à Montréal, et quelques années plus tard, il devient réalisateur au Télé-journal. Entre-temps, il publie quatre recueils de poèmes et commence à s'intéresser à la chanson. Au moment du succès phénoménal de LA MANIC, il est encore à l'emploi de Radio-Canada.

C'est en novembre 1966 que ses chansons furent lancées dans le grand public, grâce à Pauline Julien qui, lors d'un récital à la Comédie canadienne, en interprète quelques-unes. Peu de temps après, Georges Dor endisque son premier microsillon. Au mois de mai 1967, il reçoit un trophée, lors du Gala des artistes, pour sa contribution à la chanson québécoise. Plus tard, LA MANIC représentait le Canada au Festival mondial de Sopot, en Pologne. Ensuite, vient le deuxième microsillon. A son tour, il fait la Comédie canadienne. Et, au Festival du disque 1968, il remporte deux trophées, dont le prix Félix-Leclerc.

Marié et père de quatre enfants, Dor trouve que c'est au Québec qu'il peut s'exprimer le mieux. Il s'adonne à la chanson comme on s'adonne à la vie. Quand il monte sur scène, la chanson y monte avec lui.

PALMARÈS de "SALUT LES COPAINS"

1.	VIENS CHANGER MA VIE	Renée Martel
2.	LAISSE-MOI	Bruce
3.	JE VEUX VIVRE	César et les Romai
4.	OXFORD TOWN	Hugues Aufrey
5.	MON PETIT SOLDAT	France Gall
6.	CAUCHEMAR PSYCHOMOTEUR	Hugues Aufrey
7.	SIFFLER SUR LA COLLINE	Joe Dassin
8.	J'AI GARDE L'ACCENT	Mireille Mathieu
9.	LA LICORNE	Les Compagnons
10.	JE VOUS SALUE MADAME	Christophe

CHANSON de la semaine

Viens changer ma vie

Interprète: Renée Martel

REFRAIN
Mais tu peux changer ma vie en amour si tu le veux
Si tu veux changer ma vie je te rendrai heureux
Tu peux mettre un peu de bleu dans ce ciel sans couleur
Je t'en prie change ma vie et donne-moi ton coeur
Viens changer ma vie

Les rêves de la nuit s'effacent au matin
Comme un fleur fanée au fond d'un jardin
L'amour qui naît un jour meurt le lendemain
Et la vie continue, voilà mon destin

La vie est un roman pour ceux qui s'aiment
Je souris à leur amour mais quand même
Quand je les vois, en moi tout se déchaîne
Je ne peux rien y faire, j'ai de la peine

Un ciel plus bleu, des jours heureux
Un soleil plus lumineux

Grand Bal de l'Epluchette

à la Salle TONKIN de l'hôtel Macdonald

SAMEDI, 19 OCTOBRE 1968 de 6h. p.m. à minuit

250 COUPLES D'EXPRESSION FRANCAISE

* ... se rencontreront au Cocktail, à compter de 6h.
* ... dégusteront un bon repas accompagné de musique continentale, à 7h.
* ... assisteront à la remise des insignes de la Fidélité française à Me Lucien Maynard et à la remise de bourses à quelques étudiants
* ... danseront, à compter de 8h.30, avec "The Echos"
* ... chanteront avec "Les Chantamis" et leur directeur, Léonard Rousseau
* ... participeront à l'épluchette des épis de Blé d'Inde en compagnie du Docteur Arès

Et tout cela, au Macdonald ! pour une fois... c'est du nouveau !

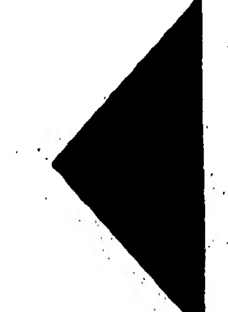
Pour billets d'entrée, veuillez téléphoner au Responsable général des ventes, M. Viateur Audy (455-5185) ou à l'une des personnes suivantes :

EDMONTON:

Aimé Auger	477-3608
Mme G. Bazinet	476-1541
Maurice Dallaire	482-2550
Edouard Gougeon	424-8968
Mme Lucia Lord	439-7677
Ernest Ouimet	455-0017
Albert Parent	466-8361
Jacques Plante	482-4732
Henri Prince	489-0175
Irénée Turcotte	482-3735
Georges Vincent	469-6015

BEAUMONT: Laurent Beaudoin 399-8302
MORINVILLE: Georges Nobert 256-2128
SAINT-ALBERT: Mme Thérèse Bourgeois 599-6325
BONNYVILLE: Jacques Moquin
GIROUXVILLE: Louis-Joseph Laberge
SAINT-PAUL: Adrien Bussière

Admission : $12.00 LE COUPLE



Voilà un joyeux rendez-vous à ne pas manquer !

On n'est jamais sûr

Le chef de la police secrète d'un Etat totalitaire entre chez un coiffeur dans un petit village.

--Me connaissez-vous? demande-t-il au coiffeur.

--Non, Monsieur, répond l'autre.

--Alors, reprend le chef de la police, avec un sourire de soulagement, rasez-moi!

Un chauffard qui a fait le malin sur la route reprend ses sens et balbutie:

--Où suis-je?

Une voix lui répond:

--Au numéro 27.

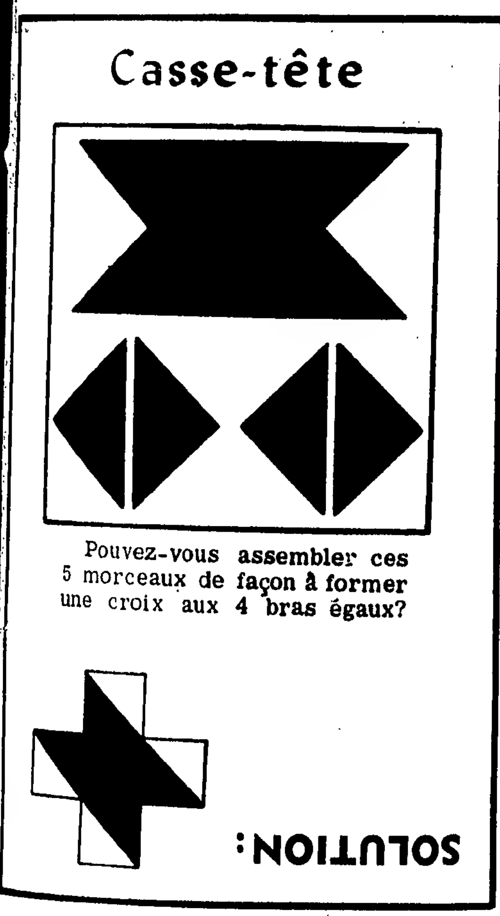
--Chambre... ou cellule?

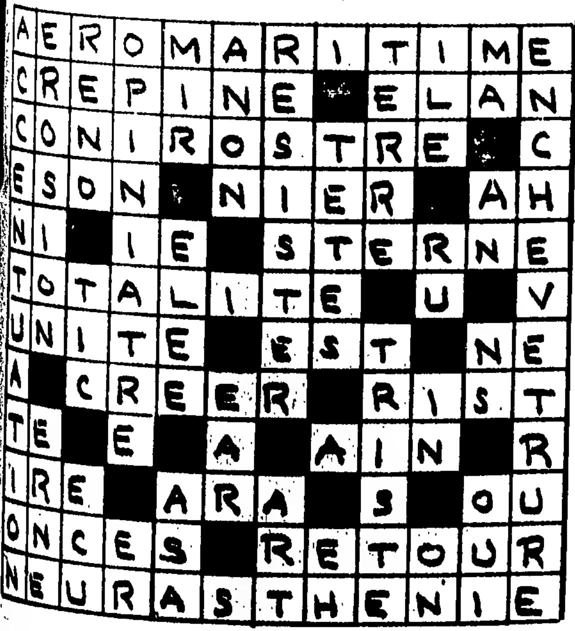
Flairetout...

Premièrement: Pour savoir si une porte est fermée à clé il faut avoir essayé de l'ouvrir. Deuxièment: La porte du cabinet d'étude ne se ferme que de l'intérieur avec un verrou. M. Forestier n'était pas là, la porte ne pouvait pas être fermée.

Les 8 erreurs...

1. le volcan à gauche est plus haut.
2. le volcan en bas à gauche manque.
3. la capsule spatiale en bas à gauche est renversée.
4. le pavillon est plus petit.
5. la main de l'aéronaute.
6. la planète à droite a une autre position.
7. le sandwich de l'homme à droite.
8. le gobelet de l'homme à droite est plus grand.





A	E	R	O	M	A	R	I	T	I	M	E
C	R	E	P	I	N	E	■	E	L	A	N
C	O	N	I	R	O	S	T	R	E	■	C
E	S	O	N	■	N	I	E	R	■	A	H
N	I	■	I	E	■	S	T	E	R	N	E
T	O	T	A	L	I	T	E	■	U	■	V
U	N	I	T	E	■	E	S	T	■	N	E
A	■	C	R	E	E	R	■	R	I	S	T
T	E	■	E	■	A	■	A	I	N	■	R
I	R	E	■	A	R	A	■	S	■	O	U
O	N	C	E	S	■	R	E	T	O	U	R
N	E	U	R	A	S	T	H	E	N	I	E

PILOTE TEMPETE







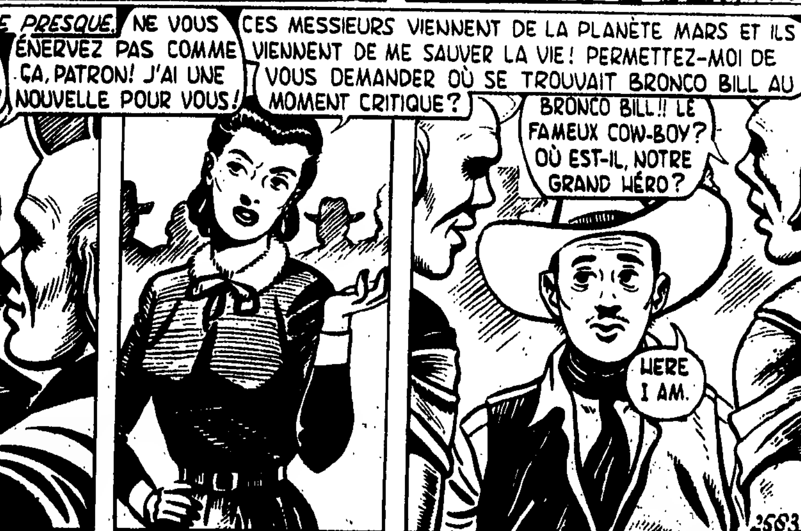












Un spécialiste face aux phobies de l'enfant

PARIS - Le docteur Léon Michaux, professeur à la faculté de médecine de Paris, vient de publier à la librairie Hachette (Collection "On en parle"), un livre qui ouvrira les yeux à bien des lecteurs sur le comportement humain: "Les phobies".

Qu'est-ce qu'une phobie? D'où viennent certaines impulsions criminelles? Pourquoi la peur des courants d'air ou des soins estelle un symptôme inquiétant? Ce trac est-il une phobie professionnelles? Peut-on guérir les personnes qui rougissent en public? Voilà quelques-unes des questions posées par le professeur Michaux dans cet ouvrage dont nous présentons ci-dessous quelques extraits, tirés du chapitre consacré aux phobies de l'enfant.

On sait l'émotivité et l'inexpérience de l'enfant. La première le prédispose aux peurs, la seconde à des peurs injustifiées ou disproportionnées à leur objet. La peur normale, rationnelle même lorsqu'elle est déraisonnable, cesse quand l'initiation de l'enfant lui a montré l'inanité de son appréhension. Mais une phobie la remplace souvent, adoptant ce thème déserté par la raison. Une multitude de phobies de l'adulte ne sont que la prolongation d'une peur de l'enfance, ou sa résurgence après un long trajet souterrain.

Il reste que la distinction, chez l'enfant, d'une peur normale et d'une phobie est souvent impossible devant l'identité clinique des aspects, et que la discrimination n'est établie que par l'évolution.

Les phobies de l'enfance sont favorisées par les facteurs héréditaire, éducatif et personnel.

Facteur héréditaire

On constate la fréquence dans l'hérédité de l'hyperémotivité et des dispositions dépressives. Il y a parfois une hérédité similaire jusqu'à l'identité de l'objet phobique d'une génération à l'autre: mais la suggestibilité, l'exemple, l'imitation interviennent sans doute ici plus qu'une transmission génétique.

Facteur éducatif

Alors qu'une éducation rigide, culpabiliante peut favoriser l'apparition des scrupules pathologiques dans le cadre de la névrose obsessionnelle, la névrose phobique est incontestablement encouragé par une éducation protectrice à l'excès, qui crée les peurs en les dénonçant et peut aboutir à une véritable culture de l'émotivité.

Il réside essentiellement dans la constitution anxieuse.

On rencontre chez l'enfant la plupart des phobies de l'adulte. Nous retiendrons parmi ces thèmes d'une part ceux qui ressortissent au complexe d'infériorité, d'autre part ceux qui dépendent d'une appréhension de transgresser les impératifs éducatifs.

Le complexe d'infériorité

Adler a décrit ce complexe dont il fait la base de la psychologie de l'enfant. Il consiste en l'opposition de l'aspiration à la puissance et du sentiment d'incapacité à y atteindre.

Son infériorité, le jeune enfant la ressent dans sa faiblesse physique, dans sa chétivité: il craint les grands, les forts, les animaux et chose remarquable qu'a soulignée Mallet, les gros animaux (phobie des chevaux dans le cas du petit Hans de S. Freud). L'enfant plus âgé redoute plutôt les petits animaux (souris, cafards).

L'enfant a souvent peur de rester petit. On pourrait dénommer complexe de Lilliput une peur qui n'est pas une phobie, parce qu'elle n'est pas ressentie par l'enfant comme pathologique. Nous l'avons vu inquiet devant les réflexions répétées de ses parents ("Tu pourras faire cela quand tu seras grand") se demandant s'il n'y a pas là une mystification semblable à celle du Père Noël, si en réalité certains ne naissent pas petits et le restent, comme d'autres viennent au monde déjà adultes.

Timidité, complexe d'infériorité inspirent aussi des thèmes phobiques d'inesthétisme: nez présumé ridicule, acné défigurant, cheveux insuffisants, rachis dévié.

Impératifs éducatifs

La peur de leur transgression suscite de nombreuses phobies. Telles des phobies d'impulsion: crainte d'attitudes ou d'actes scandaleux, de gestes arbitraires: crier dans une cérémonie tirer la barbe d'un maître d'école ou d'un inconnu, etc.

Mais les thèmes les plus importants concernent la religion et la sexualité.

Le souci de respecter la religion provient de causes les plus diverses: peur d'insulter le confesseur, de prononcer un mot grossier lors de la communion, etc...

Les phobies de thème sexuel, souvent associées aux précédentes, sont commandées par un souci de pureté: peur chez l'enfant de toucher ses organes génitaux, de se livrer à des pratiques solitaires.

Cette phobie de la masturbation est généralement déterminée par une éducation culpabilisante. Les parents qui redoutent à l'excès les conséquences de l'onanisme croient en protéger l'enfant en lui faisant honte, en le menaçant de castration ou d'amputation pénienne. Fréquemment, ils soupçonnent un onanisme inexistant et le suggèrent à l'enfant.

Parfois les directeurs de conscience brandissent la sanction de châtiments éternels. On a souligné le péril de la rigueur abusive chez certains confesseurs don l'arme favorite est de susciter l terreur. Cette éducation culpabilisante, qui associé inéluctablement sexualité et faute dans l'esprit d'un enfant émotif, peut porter le germe des anomalies sexuelles de l'adolescence et de l'âge adulte.

Mais les conséquences néfaste en sont parfois beaucoup plus précoces, provoquant le rapprochement de pratiques solitaires qui d'abord rares, deviennent subintrantes et frénétiques, le sentiment de culpabilité recherchan de façon paradoxale l'expiatio dans l'excès même de la faute comme pour précipiter les conséquences annoncées.

Formes cliniques

Les phobies, souvent isolée dans un contexte émotif, peuven s'associer à des tics ou à de obsessions idéiques.

Il faut aussi signaler l'existence de phobies abortives: trop durables pour une peur normale, survivant à la correction du thème par la raison qu'a éclairé l'expérience, mais finissant pa disparaître, tandis que recule l'émotivité infantile. Disparition a moins apparente: car telle est souvent l'origine de phobies de la maturité, voire de l'involution présénile, simples résurgences de phobies infantiles.



Cape en beau lainage beige et brun réversible, posée sur une robe à plis creux en lainage quadrillé. Joli, n'est-ce-pas?

Le ronflement n'épargne pas les femmes

TORONTO - Le ronflement chez les femmes peut être aussi sonore que le bruit fait par les ronfleurs mais d'ordinaire à un diapason plus aigu.

Certaines personnes ronflent quand elles ressentent une sensation de bien-être en dormant, alors que ce phénomène se manifeste dans certains cas par suite de troubles émotifs ou de grande nervosité.

Un homme a été guéri du ronflement lorsqu'il cessa de manger des tomates. Quatre autres patients ne ronflaient plus après avoir abandonné l'habitude de fumer.

Parmi les cas qui ont fait le sujet d'études, se trouvaient, dans la proportion d'un tiers, des enfants de moins de 10 ans. La plupart de ces derniers furent guéris après une amygdalectomie et ablation d végétations adénoïdales.

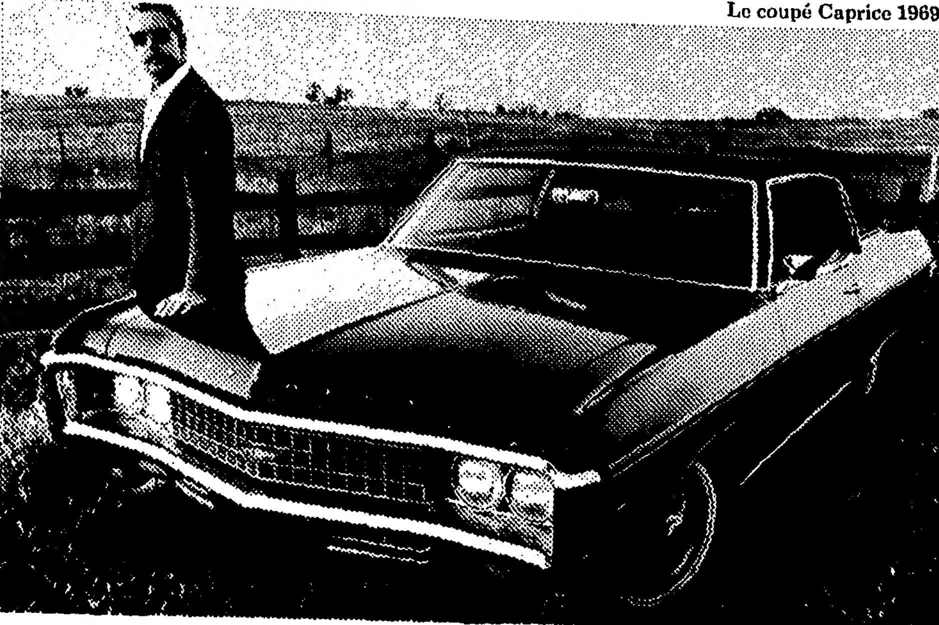
Selon le rapport, il est impossible de prendre des mesures préventives pour empêcher le ronflement, car personne ne peut prédire s'il ronflera. On peut amener la guérison dans quelque 50 pour cent des cas, et dans 20 pour cent environ, l'habitude de ronfler semble incurable.

Chevrolet lance 1969.

La Caprice. En garde! vous, les autres 1969!

Aurions-nous dû faire une Caprice plus courte? Ou l'orner de babioles tape-à-l'oeil? Aurions-nous dû nous dispenser de fournir un nouveau V8 standard de 327 po. cu. . . . ou e rendre l'intérieur plus élégant . . . ou d'améliorer le système de ventilation Astro. Certaines gens pensent que nous l'aurions dû . . . nos concurrents.

Le coupé Caprice 1969.



GM SYMBOLE D'EXCELLENCE

Chaque Chevrolet doit faire sa marque pour recevoir cette marque

Le coupé sport Camaro SS 1969 avec équipement RS.

La Camaro. Nouvelle? Meilleure? Et comment!

Voyez plutôt sous quel jour se présente la "mordante" 69. Voyez ses lignes fuyantes, faites our le mouvement. L'intérieur a été embelli, le système de ventilation Astro amélioré, la marche rendue plus silencieuse. Pas étonnant que les autres sportives en grincent des dents.

Le coupé sport Chevelle SS 396, version 1969.



Si quelqu'un d'autre offrait une voiture comme la Chevelle 1969, nous en serions plutôt inquiets.

La Chevelle 1969, c'est la Chevrolet concentrée. Elle offre toutes les caractéristiques Chevrolet, mais avec une personnalité pleine de vie et bien à elle. Ajoutez l'essence, c'est tout! Les autres voitures de taille moyenne n'ont qu'à bien se tenir.

La Chevy Nova 1969.



La Chevy Nova 1969 avec Torque-Drive.

Achat, utilisation . . . il en coûte vraiment peu pour rouler en Chevy Nova 1969. De plus, l'économique Torque-Drive, que l'on peut commander avec les moteurs 6 cylindres, vous fournira le moyen de perdre la pédale (d'embrayage) sans endommager votre portefeuille.



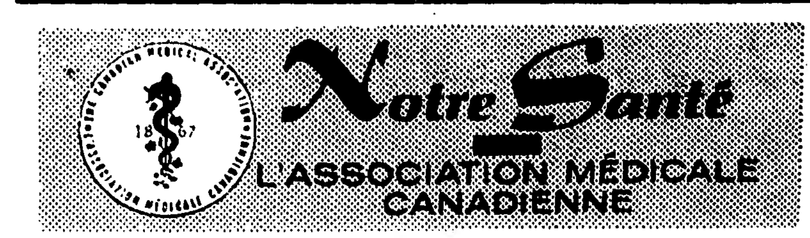
Penser à vous en premier nous fait rester premiers.

CX-169DF

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

Tremblay's Garage Ltd.,

Tél. : 256-3101. MORINVILLE, ALBERTA



La maladie des artères coronaires

La maladie des artères coronaires est un durcissement des artères qui amènent le sang au coeur et qui par conséquent sont parmi les plus importantes de tout l'organisme. Bien des suggestions ont été faites pour la prévenir, mais aucune ne semble être entièrement satisfaisante, nous dit l'Association Médicale Canadienne.

On sait depuis longtemps que la maladie coronarienne est plus fréquente chez les personnes qui font beaucoup d'embonpoint, c'est-à-dire qui sont obèses. La question de l'alimentation soulève donc beaucoup d'intérêt pour savoir si l'absorption de certains aliments peut causer ou aggraver la maladie coronarienne et si, comme cela semblerait probable, un régime riche en matières grasses rend une personne plus sujette à la maladie coronarienne.

Au cours des dix dernières années l'intérêt s'est porté sur des facteurs n'ayant aucun rapport avec le régime alimentaire. Des études poussées sur l'usage de la cigarette semblent indiquer que c'est là un facteur très important. Une personne qui a déjà fait de la maladie coronarienne peut diminuer le risque d'en souffrir davantage en cessant de fumer.

L'A.M.C. rapporte que des études sont en cours sur le rapport entre l'exercice, ou le manque d'exercice, et la maladie coronarienne. On croit que les personnes qui prennent de l'exercice régulièrement ou dont l'emploi les tient physiquement en forme, sont moins sujettes à la maladie coronarienne. Il y a également lieu de croire qu'une personne qui a déjà fait une attaque coronarienne courrait moins de risque d'autres attaques en suivant consciencieusement un programme d'exercices soigneusement établi.

Couverture de l'espace

Dix fois plus légère et plus chaude que la classique couverture de laine, une "couverture spatiale", étanche et imputrescible, vient d'être mise au point par la "National Research Corporation".

Les fabricants de cette couverture utilisent un isolant thermique qui protège, d'ailleurs, les astronautes et les appareils électroniques, si délicats, contre les températures extrêmes auxquelles sont soumises les capsules de l'espace.

Cette couverture peut être utilisée comme écran contre le vent ou le soleil, comme tapis de sol ou comme... réflecteur-radar. En cas d'accident, elle protège le blessé contre toutes les déperditions de chaleur dues, en général, aux traumatismes et aux fractures.

Il paya

Un homme fort laid s'était fait peindre en pied et ne voulait pas donner le prix convenu. Le peintre lui dit: "Eh bien, monsieur, je garderai votre figure". "Qu'en ferez-vous?" "Je ne suis pas embarrassé", répartit le peintre, je lui mettrai une queue, et ce sera le tableau d'un singe habillé; je sais à qui le vendre." L'homme paya.

L'amour surmonte tous les obstacles

MONTREAL - La grève des postes qui a eu lieu cet été, ainsi que l'invasion de la Tchécoslovaquie par les Russes, a transformé le roman d'amour d'un jeune conseiller en administration et d'une ancienne hôtesse à l'Expo en une comédie d'erreurs qui a finalement pris fin à Montréal, où d'ailleurs il avait commencé.

David Binmore et Ingrid Seidlerova se sont rencontrés lors d'une réception donnée à l'Expo et, lorsque Mlle Seidlerova dut repartir dans son pays, après avoir terminé son emploi à l'Expo, au pavillon tchèque, les deux jeunes gens continuèrent de s'écrire.

Dans une de ses lettres, David demanda la jeune fille en mariage et reçut par le courrier suivant une réponse affirmative, réponse qu'il confirma un peu plus tard par téléphone. Les jeunes gens se sont mariés le 15 juin, dans une petite ville de Tchécoslovaquie appelée Karlstein Castle après une courte lune de miel, les Binmore tentèrent pendant plusieurs jours d'obtenir les visas nécessaires pour la jeune femme. Les radiographies ayant fait voir des ombres sur les poumons de cette dernière, David fut obligé de revenir à Montréal sans elle.

C'est à cemoment qu'éclata la grève des employés postaux. David tenta à plusieurs reprises de rejoindre sa jeune femme par téléphone, mais chaque fois, celle-ci était absente.

Puis arriva la nouvelle de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les Russes. Aucune nouvelle d'Ingrid ne parvenait à Montréal, et après près de deux mois de silence, David reçut enfin un télégramme lui apprenant que sa femme était quelque part en Suède, où elle avait pu se rendre en qualité de touriste, une semaine avant l'invasion.

Le jeune homme prit l'avion pour Stockholm et se rendit à l'agence touristique tchèque, où il savait que sa femme connaissait quelqu'un.

"J'étais assis là, attendant patiemment mon tour, lorsque tout-à coup, je vis ma femme entrer par la porte arrière du bureau", raconte David. Plus tard, on se rendit compte qu'Ingrid aurait pu entrer au Canada en juillet, mais la difficulté des communications les avait laissés dans l'ignorance de ce fait.

David a ramené sa femme au Canada, grâce à un permis de séjour prolongé, mais les radiographies défavorables ont empêché jusqu'ici Ingrid de trouver du travail. Dans l'intervalle, il leur faut également obtenir un passeport du gouvernement tchèque, mais les Binmore espèrent qu'avec l'aide des représentants tchécoslovaques à Montréal, cette dernière formalité sera remplie avec assez de facilité.

qu'en pensez-vous ?

Irremplaçables?

Comme la plupart des gens qui s'attribuent quelque importance, je me suis longtemps cru irremplaçable. Cela me donnait une belle confiance en moi; mais c'était plutôt, sans que je le sache tout à fait, une excellente façon de régler certains de mes complexes.

Dans mes moments de suffisance extrême, je m'amusais beaucoup, dans mon for intérieur, à imaginer la tête que feraient les grands responsables le jour où je leur parlerais de quitter la profession. Ce ne serait, après la consternation du premier moment, que pressions, promesses, instances interminables. On mettrait aussi de l'avant le fait capital qu'il en faudrait au moins deux, sinon trois, pour que l'on fût en mesure, après un long terme, de fournir, mais en moins bien, les services que je rendais de façon unique et exemplaire...

Et pourtant, l'évènement s'est produit, il y a déjà quelques années, et bien malgré moi. L'opération s'est faite, non pas sans douleur; mais cette douleur a peut-être été plus pénible pour moi que pour "eux". Et je n'ai pas lu, dans les journaux de l'époque, que l'espèce humaine avait connu alors un bouleversement tellement remarquable. Tout s'est passé dans la plus parfaite discrétion, ou, comme on dit à propos des cérémonies de mariage, "dans la plus stricte intimité". Je n'étais pas irremplaçable...

Ce qui me console dans tout cela, c'est que je ne suis pas le seul en cause. Personne n'est irremplaçable, pas plus qu'il y a des "mouvements totalement irréversibles", ou que l'humanité se trouve devant sa "dernière chance".

Cela fait six mille siècles, paraît-il, que l'homme tente une chance toujours nouvelle, qu'il évolue sans cesse de façon progressive mais ondulatoire, et qu'il est remplacé par le suivant. Sous le règne de Pie XII, on plaignait à l'avance son pauvre successeur, qui fut le magnifique Jean XXIII. Et les charismes de ce dernier nous ont poussés à compatir avec celui qui aurait la lourde charge de le remplacer. Heureusement que Paul VI ne fait pas si mal les choses...!

Au Québec, personne ne pouvait imaginer le départ du Cardinal Léger: il avait donné à son épiscopat un style à lui tout seul. Monseigneur Grégoire était là depuis longtemps, avec son style personnel lui aussi.

Quant à M. Lester B. Pearson, on savait qu'il devait nous quitter un jour, mais on ne se doutait pas qu'il saurait mettre la main sur le "dauphin" que l'on connaît.

Paul VI sera remplacé. Monseigneur Grégoire aussi. Trudeau de même. Et vous. Et moi itou.

ANDRÉ

Petit lexique à l'usage de celles qu'on attaque avec violence...

Dans son numéro d'août, la revue L'Infirmière canadienne présente un article sur l'autodéfense pour les femmes et sur la façon de réagir si, malgré leurs précautions, elles se trouvent face à face avec un voleur, un meurtrier ou un maniaque sexuel.

Mme A.-L. Graham, d'Ottawa, adjointe à la rédaction, écrit que les services de police diffèrent d'opinion sur ce qu'une femme devrait faire en pareils cas, mais ils s'entendent généralement pour conseiller à la femme attaquée de donner sans résistance ce qu'elle a, et de se battre comme une tigresse si sa vie est en danger...

Mme Graham rappelle cependant qu'il est illégal au Canada de porter une arme offensive ou tout article pouvant servir comme arme. De plus, la femme armée pourrait bien perdre son arme dans la lutte et se voir ensuite menacée.

"Comme femme, écrit Mme Graham, votre arme la plus forte est la rapidité. Si vous pensez que votre assaillant est prêt à tout pour arriver à ses fins, votre seule chance est de vous défendre rapidement et de toutes vos forces.

"Servez-vous de vos mains comme les ours se servent de leurs griffes et visez le visage; aveuglez-le de vos ongles et faites-le crier de douleur en tournant le doigt dans son oeil.

"Servez-vous de ce que vous avez sous la main comme arme et visez les parties les plus accessibles de son corps: si vous fumez, écrasez-lui votre cigarette, allumée dans le visage.







Histoire du costume sous Louis XIII

Le règne de Louis XIII marque une époque importante dans l'histoire du costume. Le buste est moulé dans une sorte de veste ajustée qui se boutonne du cou au milieu de la poitrine, s'ouvrant ensuite pour laisser voir la chemise ornée d'un jabot. Sur la tête un grand col en lingerie, au bout des manches, encore de la dentelle. Les chausses deviennent la culotte s'arrêtant au-dessous du genou. De grandes bottes, au revers orné de dentelle ou de velours, montent haut sur la jambe. Sur l'épaule gauche, on accroche un manteau. On reconnaît à la manière dont il l'attache l'homme élégant.

De nouveau, la mode est aux cheveux longs: on fait pendre d'un seul côté une mèche nouée par un ruban. Enfin, un grand feutre à plumes termine la tenue des hommes de cette époque. Cette silhouette sera immortalisée par les Trois Mousquetaires.

Le costume des femmes est plus modeste: longue robe ouverte sur une autre jupe, longue aussi. La première s'appelle la modeste, la seconde la secrète. Les manches des corsages sont longues, fendues et retenues au pli du coude par un ruban. Bijoux nombreux, gants et éventails complètent la toilette.

...al mental

La dépression est souvent un signe avant-coureur de maladie mentale sérieuse.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Vos matinées ne seront pas très agréables par suite d'un manque de sommeil. Restez calme; efforcez-vous à être aimable. Ne bafouez pas ceux qui vous aiment. Ne veillez pas trop tard le soir.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Semaine excellente pour demander une promotion ou une faveur qui vous tient à coeur. Les nouvelles sont bonnes.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

On vous témoigne de l'estime. Acceptez les invitations. Une personne de l'autre sexe cherche à vous voir.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Semaine propice à de nouvelles idées. Parlez de vos projets à qui de droit. Semaine profitable pour de nouvelles transactions.

LION du 23 juillet au 23 août

Un incident prend une tournure imprévue. Votre attente est récompensée. On vous taquinera cette semaine.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Excellente semaine pour les opportunités. Dépensez vos efforts de façon positive. Bonne entente familiale.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Faites preuve d'initiative. Vos intérêts personnels progressent rapidement. Un grand amour s'en vient.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Ne vous engagez en rien dans l'avant-midi. Ne contractez personne; ne vous liez avec personne. Conséquences désastreuses sur le plan sentimental.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Une semaine de fatigue. Vous serez mal en train, alors ne forcez pas les issues. Détendez-vous. Un manque de compétence dans votre travail.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

N'abusez pas de l'aide de vos amis. Ils ont, eux aussi, leur part de soucis. Un heureux changement sur le plan des affaires.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

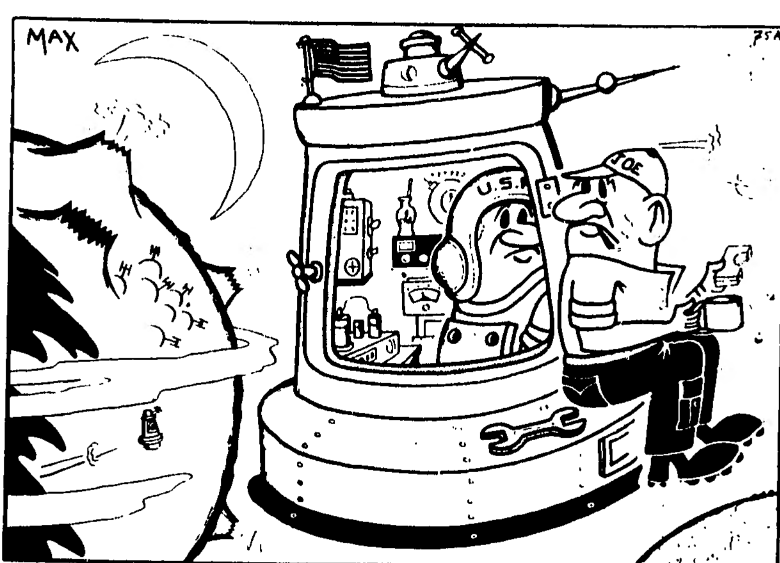
Evitez les excès; ne mangez pas trop et ne buvez pas trop. Vos nerfs chancèlent et votre digestion en souffre.

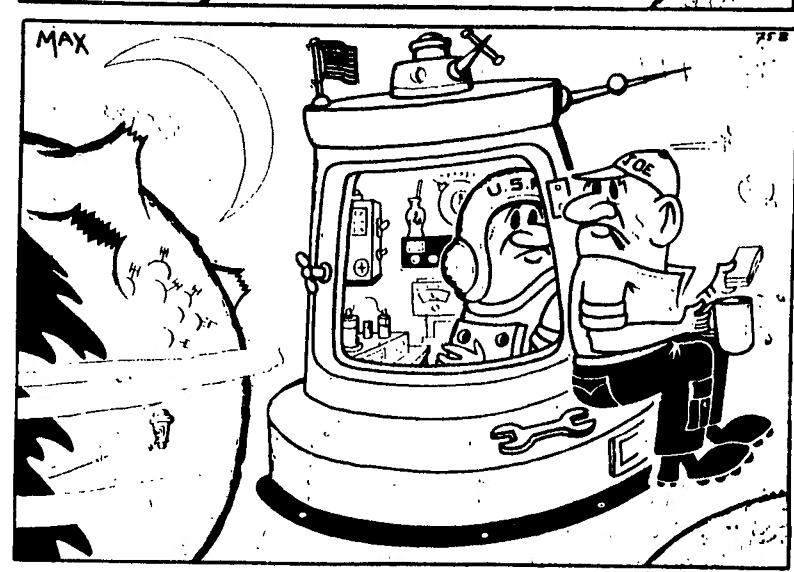
POISSONS du 20 fév. au 20 mars

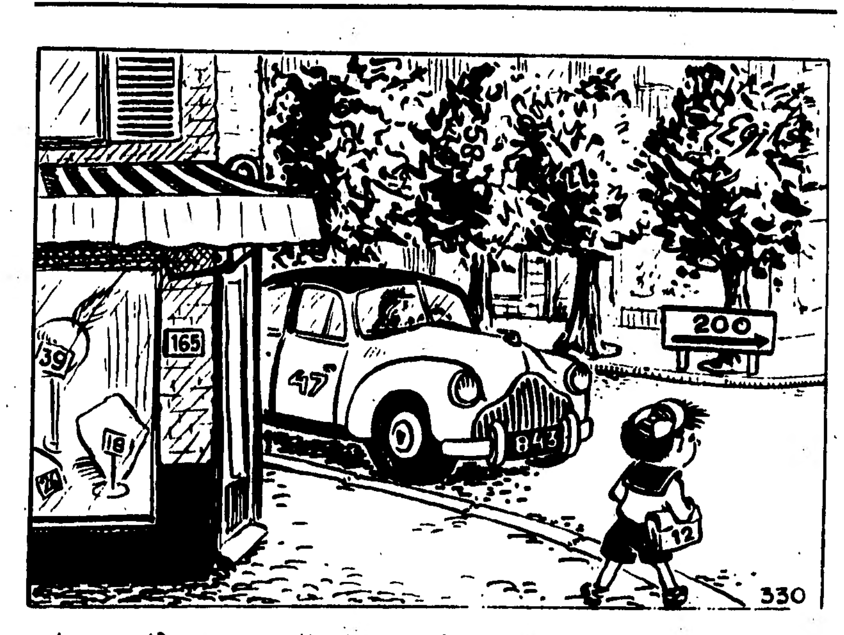
Une semaine incertaine dans le domaine des affaires. Ecoutez les conseils qu'on vous prodigue. Une personne de l'autre sexe se plait en votre compagnie.

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11







A première vue, cette image n'a rien d'extraordinaire. Mais regardez un peu plus attentivement et vous découvrirez des chiffres partout. Quelle en est, selon vous, la somme totale?

SOLUTION: 1980.

CARTES D'AFFAIRES





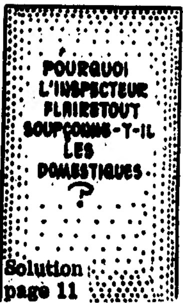












Déclaration des évêques...

(suite de la page 5)

que de son amour. Nous nous engageons donc à considérer comme une priorité pastorale l'encouragement donné en tout temps et en tous lieux à ces objectifs.

VI- Conclusion

34. En conclusion, nous demandons à tous de prier avec ferveur le Saint-Esprit de continuer de guider son Eglise à travers les obscurités et les souffrances du temps présent. Nous ne pouvons échapper à cette heure de crise, mais il n'y a aucune raison de croire qu'elle puisse conduire à la division et au désespoir. L'unité de l'Eglise ne consiste pas dans un simple conformité sur tous les points, mais plutôt dans une union de coeur une soumission à la volonté de Dieu et une humble mais loyale recherche de la vérité.

Cette unité d'amour et de foi a son fondement dans le Christ et aussi longtemps que nous lui serons fidèles, rien ne saurait nous en séparer. Nous demeurons fermement unis à l'évêque de Rome, le successeur de Pierre, signe et principe efficace de notre unité avec le Christ et entre nous. Mais cette union exige un tel amour de l'Eglise que nous ne puissions rien faire de moins que de mettre à son service toute notre intelligence et tout notre coeur. Et si parfois cela signifiait que, malgré notre désir de rendre l'Eglise plus intelligible et plus belle, nous devions, tels des pélerins, trébucher sur la route ou même nous en écarter, nul ne devrait conclure que notre foi commune soit perdue ou que notre volonté d'amour soit émoussée. "Au contraire, nous croyons que, même à travers les brouillards, une lumière bienveillante nous conduira à une meilleure compréhension des voies de Dieu et de l'amour humain". (14)

Références-

(1) Humanae Vitae, n.4 et n.18;
(2) Humanae Vitae, n.8;
(3) Gaudium et Spes, n.49;
(4) Gaudium et Spes, n.51;
(5) Rom. 12, 23; I Cor. 10;
(6) Gaudium et Spes, n.16;
(7) La liberté religieuse, n.3; Gaudium et Spes, nn. 16 et 17;
(8) Luc 10, 16;
(9) Gaudium et Spes, n. 50;
(10) Lumen Gentium, no. 25;
(11) Humanae Vitae, no. 9;
(12) Humanae Vitae, n. 25;
(13) Humanae Vitae, n. 29;
(14) Newman.

Le religieux aux stigmates meurt à 81 ans, à Foggia

ROME - Le Père Pio Da Petralcina, le religieux aux stigmates, est mort au couvent de Sainte-Marie des Grâces, près de Foggia en Italie.

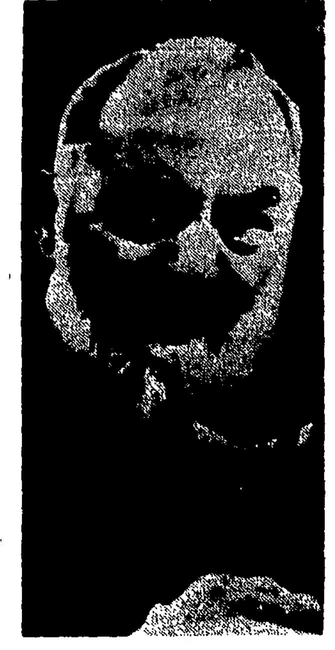
Il était âgé de 81 ans.

De son vrai nom, Francesco Forgione, Padre Pio avait célébré en présence de milliers de fidèles, le cinquantième anniversaire des "stigmates".

Ils étaient en effet apparus sur son corps le 20 septembre 1918. Il souffrait déjà d'une bronchite qui s'aggrava les jours suivants. On avait dû le porter de sa cellule jusqu'à la chapelle et il avait célébré la messe assis.

Francesco Forgione, était né le 25 mai 1887 à Pietralcina, petit pays des Pouilles. Issu d'une modeste famille, il se sentit de bonne heure la vocation religieuse et fut attiré par l'ordre des Capucins, dont la règle s'adaptait à son tempérament à la fois mystique et actif.

De haute stature, et de tempérament très résistant, le jeune novice accomplissait avec aisance et bonne humeur, les tâches qui lui étaient confiées par les supérieurs du premier couvent où il fut admis, dans la provinde de Foggia. En même temps, il complétait les études rudimentaires qu'il avait faites. Il put ainsi, à force de patience, recevoir la prêtrise et, exaucer son grand désir, dire la messe.



Le padre Pio

Stigmates

Padre Pio avait pu se rendre compte des conditions difficiles dans lesquelles vivait une partie de la population de cette province et surtout du manque de moyens modernes pour lutter contre les maladies dont les pauvres étaient atteints. Des dons commençaient à lui parvenir: il les consacra à soulager les souffrances.

Lorsqu'il fut envoyé au début du second conflit mondial, à San Giovanni Rotondo, l'élan de sympathie et d'admiration des fidèles à son égard redoubla. Beaucoup n'hésitaient pas à l'appeler "le moine saint". Mais l'Eglise se montra très prudente: une de ses règles veut que la sainteté ne puisse être déclarée du vivant de celui à qui on l'attribue, et des biographies présentant Padre Pio comme un saint, lui attribuant des miracles, furent mises à l'index.

Lorsque les stigmates apparurent sur ses membres, sa renommée de sainteté et de thaumaturge s'accrut prodigieusement dépassant les frontières. Des pélerins venaient de tous les pays pour l'entendre dire la messe, se confesser et recevoir de lui la communion.

En 1923, le Saint-Office mit alors en garde les fidèles en les invitant à ne pas aller rendre visite au religieux, "le caractère supranaturel des faits qui lui étaient attribués n'yant pas été constaté". Par la suite, ce jugement fut réformé et Padre Pio put exercer librement son activité.

Cependant, les dons continuaient à affluer, non seulement d'Italie mais d'autres pays, d'Amétique notamment. Selon le voeu du religieux, il fut décidé de les employer à la création d'un grand hôtipal, "la maison de la souffrance" et d'une oeuvre pieuse, "les groupes de prière". Padre Pio fut relevé du voeu de pauvreté, et une société par actions (au nom du religieux) fut constituée, avec pour président le marquis Sacchetti - fourrier-major des palais apostoliques. La gestion en fut confiée à cinquante laïcs du Tiers Ordre franciscain, avec Padre Pio pour directeur spirituel.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

Daniel Johnson...

(suite de la page 8)

niel Johnson s'est acquis au cours de sa carrière, une réputation et une expérience enviables. Il est conseiller juridique du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal, de l'Association professionnelle des Employés de l'Acton Rubber, Inc. et de plusieurs autres syndicats.

Une élection complémentaire ayant été décrétée dans le comté de Bagot le 18 décembre 1946, Daniel Johnson s'y porta candidat de l'Union Nationale. Il fut proclamé député avec la plus grosse majorité accordée par ce comté. Réélu en 1946, en 1952 et en 1956, il fut nommé, en décembre 1954, adjoint parlementaire du premier Ministre et, en décembre 1955, président des comités de la Chambre et Orateur suppléant. Le 30 avril 1958, il prêtait serment comme ministre des Ressources Hydrauliques.

Mais dans la politique comme aux études et à la pratique du droit, Daniel Johnson ne se contentait pas de la routine. Devenu parlementaire, il devait être brillant parlementaire. C'est pourquoi à deux reprises, il fut désigné représenter la Province de bec à des congrès de la Com wealth Parliamentary Associ A titre de délégué de la pro à cette association des parle taires de tous les gouvernen des pays britanniques, il fu membre du conseil de l'Asso tion. C'est ainsi que Daniel J son, député de Bagot, représe au sein de cet organisme inte tional, non seulement sa prov mais son pays tout entier. égalemeut comme parlemen qu'il entreprit à deux repr une tournée de conférences et tudes dans la plupart des capi provinciales et d'y établir des lations personnelles et d'y ac rir des connaissances préci pour sa province.

Pêcheur de perles...

(suite de la page 2)

drait absolument un chapelet pour homme indéchaînable"; "Je vous recommande ma santé hospitalisée".

Les saints du Ciel doivent y perdre leur latin en entendant de telles suppliques: "Merci à St-Pierre pour sa maternelle protection"; "On aimerait tous tellement que le Frère André serait colonisé au plus tôt"; "Mon fils est parti au Japon. Intercédez pour qu'il nous revienne saint et sot"; "J'ai fait brûler un gros lampion devant la madone et elle s'est empressée de me guérir de mon embargo"; "Je n'ai que la peau et les os. Je voudrais avoir la santé"; "Je vous demande la grâce d'un bonne mort pour mes parents défunts".

Ne vous hâtez surtout pas, chers lecteurs, de faire des gorges chaudes de ces braves gens qui ont la malchance de commettre pareille erreur. Ces choses-là peuvent se produire en tout temps, en tout lieux et, comme on dit, dans les meilleurs familles. Sans rancune.

Ignorance

Plus de la moitié des Am cains ne connaissent pas leur sanguin.



La règle militaire est très stricte sur le sujet; un soldat à l'attention doit demeurer immobile et impassible... quoi qu'il arrive. Mais il y a toujours une exception à la règle, surtout si le sergent-major qui embrasse la jolie mariée est un très bon copain et que cette dernière est votre propre femme! C'est le cas de Ted Cardwell, à gauche.